

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

BUREAU : 114 Rue Cascades.

FEUILLETON.

LE Serment du Corsaire

XXIII

CŒUR FRANÇAIS

(Suite)

Dès les premiers jours de juillet les vergers fournissent leurs abricots dorés, les vignes mûrissent ; les oranges sauvages qui, durant l'hiver ont conservé leurs fleurs et leurs fruits sont couverts d'oranges. Les herbes brûlées ont disparu pour faire place à une fraîche verdure. Le vent du désert souffle rarement, et ces orages redoutables que dans le pays on appelle encore : l'orage de Charles-Quint grondent rarement sur les côtes. Les oliviers, les figuiers de Barbarie, les palmiers, les bananiers croissent librement dans les campagnes. Le blé, l'orge et le riz de l'Algérie suffiraient pour que la France ne souffrit jamais de la famine. Quels chevaux vous fournirait cet admirable pays pour votre cavalerie, une source de nouvelles richesses s'ouvrirait pour la France. Il ne s'agit pas seulement d'une conquête militaire, mais de la civilisation d'un pays admirable. Vous remplacerez les ténèbres dans lesquels croupissent les Algériens par les lumières de la science, les progrès de l'industrie. Vous n'ouvrirez pas seulement les cachots, mais les prisons dorées dans lesquelles les femmes sont captives. L'esclave redeviendra un homme, dès qu'il ne redoutera plus la courbache des argousins. Et mes frères, mes frères de la-bas, mes compatriotes, ceux avec qui tant de fois et les larmes aux yeux j'ai parlé de la France, ceux-là vous devront la liberté, et la joie de revoir la patrie. Ah ! sire ! doublez s'il le faut le nombre de vos navires, jetez dix armées sur les rivages Barbaresques, multipliez des efforts inouïs, appelez à vous votre vaillante noblesse, vos corsaires malouins et vos marins dieppois, ces braves qui ont pour l'honneur de la France découvert des contrées nouvelles et fondé des colonies partout florissantes, qu'importe les efforts et les sacrifices, la victoire en paiera le prix. Vous ne serez plus seulement roi de France et Navarre, mais aussi le roi de l'Algérie !

La voix de Pierre de la Barbinais s'était élevée, son regard flamboyait. Il ne songeait plus qu'il était devant un Roi ; son esprit allait loin sur les ailes d'une vision, saluant l'avenir glorieux de la conquête. Son bras étendu paraissait montrer la côte africaine, et Louis XIV que séduisaient toujours les grandes choses, les nobles sentiment et les conquêtes héroïques, regardait cet homme enthousiaste et se laissait entraîner par la puissance de sa parole imagée.

—Capitaine, Alger sera français, répondit Louis XIV ! Vous avez raison, ce pays doit devenir notre conquête, une part vous en sera due, la plus noble, la plus sainte. Du Q. es ne est assez grand pour que vous consentiez à servir sous ses ordres. La campagne terminée, et le drapeau fleurdelisé flottant sur les murs de la cité de Baba-Hassen, vous recevrez un brevet d'amiral !

—Sire, répondit Pierre, quand sonnera l'heure de la victoire, j'aurai payé de ma tête les vérités que je viens de vous dire.

—Vous ne rentrerez à Alger que les armes à la main, avec Du Quesne et Tourville.

—Votre Majesté oublie que j'ai juré au Pacha de lui rendre compte de ma mission.

—Cet homme est un bourreau, capitaine !

—Je deviendrais plus misérable que lui si je manquais à mon serment.

—Vous courez au trépas.

—Au martyre.

—Il s'agit d'un infidèle !

—Il s'agit surtout de mon honneur.

—Et si moi, votre Roi, je vous interdisais de partir.

La Barbinais plia le genou.

—Votre Majesté ne le fera pas, dit-il.

—J'emploierai tous les moyens pour conserver la vie d'un homme tel que vous.

—Sire, vous ne me rendriez pas seulement vil aux yeux du Pacha d'Alger, vous condamneriez à mort six cents prisonniers français. Si je n'ai pas repris mes chaînes avant que votre flotte ait tiré le premier coup de canon, vos sujets, mes frères mes amis, paieront mon manque de paroles de leur vie.

—C'est horrible ! fit le roi.

—Ce sera un homme de moins, voilà tout, Sire. Heureux si les paroles qu'il a prononcées vous encouragent à continuer la guerre, et donnent à vos soldats une énergie nouvelle. Je ne mourrai pas tout entier si je légue un souvenir à la France.

—Mourir ! vous, cela ne se peut, je ne le veux pas ! N'avez-vous donc plus de liens qui vous attachent à la vie...

Une douloureuse mélancolie rampla sur le visage de la Barbinais l'énergique volonté qui s'y lisait tout à l'heure.

—A Saint-Malo il me reste deux frères... A Alger se trouve une jeune fille dont le père fut le compagnon de ma captivité... Cette jeune fille m'était fiancée... Je l'aime d'un profond amour.

—Ah ! s'écria le roi, je ne puis vous laisser vous perdre ! Le prix de la conquête vaudrait-il un homme tel que vous !

—Sire, vous savez tout... Quand plaira-t-il à Votre Majesté de recevoir à son audience l'Ambassadeur de Baba-Hassen.

—Dans huit jours, répondit le roi. Vous logerez au palais, et jusqu'à cette heure j'aurai avec vous de fréquents entretiens.

—Je demeure aux ordres de Votre Majesté.

Pierre de la Barbinais se retira.

—Quel homme ! dit Louis XIV à Colbert, quel homme !

Il fut impossible au roi de travailler le reste de la journée, et sa visible préoccupation devint l'objet de la conversation de tous les courtisans.

Pierre de la Barbinais employa la semaine qui s'écoula entre l'audience particulière du roi et sa réception officielle à rédiger un mémoire sur ce qu'il savait de l'Algérie : ses forces maritimes, son gouvernement sa topographie. Il insista d'une façon énergique et poignante sur les tortures infligées aux prisonniers français, et termina par une adjuration pleine de patriotisme adressée à Louis XIV. Il le suppliait de les rendre à la patrie, qu'ils pleuraient dans les fers, à la liberté qu'il paierait de sa tête.

Par un sentiment de grandeur et de bonté vraiment royales le roi commanda que l'audience publique

de la Barbinais fut entourée d'une pompe que rien n'avait encore surpassée. A cet homme qui faisait parler si haut d'honneur français, il voulut offrir tout ce que lui permettait sa magnificence, et entourer des splendeurs de la vie et de la beauté cet homme qui en emporterait dans la mort la vision radieuse. Le trône du roi fut placé dans la salle des fêtes. La reine Marie-Thérèse, les dames de sa maison, les duchesses à tabouret, les grandes dames présentes, informées de la mission de Pierre de la Barbinais se sentirent prises du désir ardent de voir le corsaire. Pour lui, elles se firent belles à éblouir. Les damas brochés, les gazes lancées d'or, les satins à plis cassants, les dentelles précieuses, les diamants héréditaires, elles réunirent tout dans leur parure, mais surtout par une attention d'une délicatesse exquise, elles mirent à leurs corsages et gardèrent dans leurs mains des bouquets de fleurs cueillies dans les serres de Versailles.

La grande galerie étincelait de lumières, faisant palpiter et vivre les triomphantes peintures des plafonds. Les habits brodés des hommes constellés de décorations, traversés de rubans de moire bleue se mêlaient aux robes de gala des femmes. Mais contrairement à ce qui arrivait durant les grandes fêtes données par le roi, les femmes ne souriaient pas, et plus d'une sentait son attendrissement aller jusqu'aux larmes. Le roi restait pensif, et sa voix parfois si brève pour le commandement avait des notes graves, presque sourdes, quand il donna ordre d'introduire Pierre Porçon de la Barbinais.

Dès que celui-ci parut il devint le centre de tous les regards. On oublia le Roi lui-même pour ne voir que le prisonnier du Pacha d'Alger.

Vêtu d'un costume de couleur sombre, sans broderies, faisant d'avantage ressortir la pâleur de son visage, Pierre s'avança d'un pas ferme et le front haut, jusqu'au pied du trône.

Pour traiter de la paix, ou plutôt pour le charger d'empêcher la guerre, Baba Hassen s'était contenté de lui remettre une lettre de créance. Pierre n'eut donc qu'à répéter sommairement devant tous, ce que Louis XIV savait déjà. Mais cette fois entraîné davantage par la foule sympathique qui l'entourait, le cœur haletant sous les coups pressés des souvenirs, ayant devant lui l'image de Jocelyne qu'il lui semblait voir au milieu de toutes ces femmes éclatantes de parure, la Barbinais arriva tout naturellement à l'éloquence. Il supplia le Roi de s'obstiner dans son désir de conquête. Il montra dans l'avenir Alger vaincue, les pirates barbaresques anéantis, l'Algérie française, et quand il se tut, en dépit de la présence du roi, des cris d'admiration et des bravos éclatèrent dans toute la galerie.

—Sire, dit Pierre quand il eut achevé, ma mission est remplie ; celle de votre flotte commence. Je retourne à Alger, fidèle à ma parole, si je vis encore, mon âme tressaillera de joie aux premiers éclats du canon français.

Le roi prit à la poitrine d'un de ses gentilshommes la croix de saint Louis, et l'attacha lui-même à l'habit de la Barbinais.

—Vous avez parlé d'honneur, de foi jurée, dit-il, je ne saurais vous retenir. Allez, monsieur ! et croyez qu'au milieu des préoccupations de cette guerre, mon souvenir ne vous quittera pas

Une expression de fierté passa sur les traits de la Barbinais, à qui le Roi tendit les bras avec un élan irrésistible.

—Capitaine, lui dit-il, votre Roi vous remercie !

—Et maintenant, sire, je puis mourir ! dit Pierre.

—Voici, ajouta Louis XIV, un contrat en blanc signé par moi, avant que le navire qui vous ramènera à Alger touche terre, je désire que vous épousiez l'héroïque fille qui osa défendre contre les cruautés du Pacha, son père, son fiancé, et mes sujets captifs. Ma plus chère protection est acquise à Mile de Miniac.

—Vous lui remettrez ce collier de la part de la reine, ajouta Marie-Thérèse, en détachant de son cou une étincelante rivière.

Cette bonté, cet ordre suprême causèrent à Pierre une émotion si profonde que redoutant de laisser voir le trouble dont il se sentait pénétré, il ne songea plus qu'à s'éloigner.

Un moment pourtant il reposa ses yeux sur cette cour la plus brillante du monde, sur cette foule parée, sur ce roi qui le comblait de ces dons, et lui offrait le commandement d'un de ses navires. Les sommets auxquels il avait rêvé de toucher se dressaient devant lui... Son devoir était de détourner la tête, de passer et de partir. Une angoisse sans nom traversa sa pensée, mais son front reprit bientôt sa sérénité, un sourire erra même sur ses lèvres.

Il s'inclina devant le Roi comme les martyrs devant César.

Celui-ci aussi allait mourir.

Alors le roi debout, dit d'une voix calme et vibrante d'émotion :

—Saluez, messieurs ! voilà le plus honnête homme de France !

Les courtisans s'inclinèrent, et les femmes effeuillèrent les bouquets de leurs corsages sous les pas du fiancé de Jocelyne.

XIV

SERMENTS MORTELS

Le vent soufflait du large, la mer roulait sur la plage, se brisant contre les rochers de Grand-Bé, battant les murailles de la ville. Sur le port on attendait le retour d'un navire, et le mouvement populaire s'accroissait à mesure qu'approchait l'heure ou le Corsaire, revenant chargé des dépouilles de sa prise, allait entrer dans le port. Les femmes de marins, les enfants, les sœurs et les fiancées en habits du dimanche voyaient grandir les voiles gonflées du vaisseau. Les marins se promenaient sur le pont, les mains dans les poches, coiffés de travers, riant d'un gros rire entre les bouffées de leurs pipes ou les mouvements de la chique qui leur gonflait la joue.

À milieu d'un groupe d'anciens capitaines ayant plus ou moins souffert de leurs campagnes, se tenait le capitaine Carcasse, presque aussi droit que jadis, et composé d'un si grand nombre de morceaux artificiels adroitement ajustés qu'il semblait simplement un automate monté pour un temps dont nul ne connaissait la durée.

Dans le cabaret de la mère Cachalot les broches tournaient devant un feu clair. On entendait un grésil de beurre fondu dans les poêles à frire, des cliquetis d'assiettes, des chocs de pichets d'étain ; un corsaire arrivait : c'est-à-dire l'abondance, la gaieté, la fortune !

Une jeune fille alerte l'aidait de tout son cœur, courant, travaillant,

donnant ici un coup de balai, là un coup de torchon, descendant à la cave, rapportant du vin, du cidre, dressant des fruits, fredonnant un refrain, regardant par la fenêtre, s'avancant sur le pas de la porte.

—Comme ça, marraine, demandait-elle, Yvonne va revenir ?

—Oui, ma fille, et avec lui les autres. Galhauban qui s'est évadé des galères du Pacha et qui se vante de lui avoir coulé trois galiotes... Car Galhauban que j'ai connu matelot, puis Contre-Maitre, est maintenant bel et bien capitaine d'un brick qui fait gentiment la Course. Dame ! comme c'était naturel, il s'est entouré des anciens amis : Yvonne joue toujours de son flûtiau, et finement, on peut dire !

—Oh ! oui, marraine ! ajouta la jeune fille d'une voix convaincue.

—Certains disent qu'avec l'âge le courage lui est venu, et qu'il en contre à une jeunesse, en tout honneur s'entend... Ils croient tous deux les malins ! que la vieille marraine ne voit et n'entend rien, et peut-être se gaussent-ils d'elle ! Mais qu'importe ! Elle les aime tout de même et quand elle se trouvera trop lasse, car elle est déjà assez riche, elle donnera en dot à la petite sournoise son cabaret, et mariera les cachotiers.

—Oh ! marraine ! fit Mathurine en se jetant au cou de la mère Cachalot.

—Tu ne mérites guère qu'on t'aime ! fit la vieille femme, mais le pli est pris.

—Vous aimez bien Yvonne aussi.

—Oui ! lui, c'est de naissance.

—Qui viendra encore sur le navire du capitaine Galhauban ?

—Poigne-d'Acier qu'il a racheté aux Barbaresques et le docteur Méloir qui a passé six ans en Algérie chez un vieux médecin Turc, lequel lui a rendu la liberté en lui léguant sa fortune. Dire que je vais les revoir tous ! tous ! Il n'y en a qu'un que je regrette et que je pleures, vois-tu, Mathurine, tu ne l'as point connu, celui-là, mais jamais, au grand jamais, quand ceux qui ont servi sous ses ordres se retrouvent ensemble au cabaret de la mère Cachalot, il ne manquent de porter la santé du brave des braves.

La voix de la vieille femme s'éleva ; rudement elle essuya son visage avec l'angle de son torchon, puis elle dit à Mathurine :

—Vois-tu, ma fille, les vieilles blessures et les vieux souvenirs font souvent mal.

—Marraine ! Marraine ! les messieurs de l'amirauté ont fini leur visite, nous allons les voir. Les femmes courent au plus près du navire ; Un matelot ! deux matelots. J'entends le hautbois d'Yvonne.

Mathurine s'élança à travers la salle, mais la mère Cachalot la rattrappa prestement par son jupon.

—Ceia ne se fait pas ! dit-elle ; une jeune fille sage attend son promis et ne court pas au-devant... Que sais-tu d'ailleurs s'il songe à te prendre pour femme, cet Yvonne ! Patience, Mathurine, et si tu m'en crois dresse paisiblement la table sans paraître l'occuper de ceux qui reviennent.

De grands cris les annonçant déjà, le hautbois, des binious, des bombardes mêlaient leurs sons aigus ou roullants ; c'étaient sur le port des reconnaissances des embrassades des cris de joie sans fin. Le mouvement s'accroissait vite du côté du cabaret de la mère Cachalot. Et ce fut avec un visage rayonnant qu'elle accueillit les officiers et les matelots du brick.

—Eh bien ! la mère ! nous revoilà, dit un homme de taille gigantesque, à la chevelure épaisse, grisonnante, rejetée en arrière comme une crinière trop lourde.

Trois balafres lui sillonnaient le visage, et ajoutaient à l'expression martiale de sa physionomie. Son costume avait subi une transformation bizarre rendant plus saillante son assature d'hercule. Son habit de drap grossier en dessus laissait voir une doublure de drap d'or enlevée à un rajah des Indes. Un poignard au manche pavé de diamants était passé à sa ceinture, et il le caressait complaisamment de ses larges mains aux veines saillantes.

—Dressons la table en double ! mère Cachalot, dit-il d'une voix éclatante ; je jette l'ancre chez vous, et vous allez nous faire de fameuse cuisine, pour nous permettre d'oublier les ailes de requins, les nids d'hirondelles, les chenilles frites et les ripans que j'ai mangés en chine sans les digérer. Bonne course ! Les poches pleines ! Et quelle frottée nous avons donné à une galiote turque. La cale est remplie de marchandises. Il y a de l'argent pour tout le monde ! pour les veuves de matelots, les enfants de l'hôpital, et les religieux qui délivrent les prisonniers.

Le capitaine Galhauban se découvrit en disant ces mots, puis il frappa du poing sur la table, comme s'il redoutait de se laisser envahir par l'émotion.

Pendant ce temps Yvonnet dérangeait la coiffure de Mathurine, en essayant de prendre sur ses joues le baiser du retour. Mais la filleule de la mère Cachalot opposait une résistance héroïque et si persistante que le petit Yvonnet s'écria :

—Si c'est comme cela, je fais ma demande tout de suite... Mère Cachalot, voilà, j'aime Mathurine, vous me connaissez depuis longtemps, le capitaine répond de moi, j'apporte ma belle part de prise, faut me donner votre filleule, grée et gentille comme une corvette quoi !

—Dame ? mon garçon, ça dépend d'elle ; cette enfant ne m'est rien, après tout... Une petite fille du voisinage dont la mère est morte, laissant l'innocente sans parenté... Je l'ai recueillie... Si elle l'aime !

—Oh ! oui, je l'aime ! dit Mathurine en mettant ces deux mains dans les mains d'Yvonnet.

—Sapristi ! en voilà assez ! fit le capitaine Galhauban. On vous mariera, c'est ente idu. Ce n'est pas une raison pour parler si haut. Je te conseille maintenant, Yvonnet, de rester à Saint-Malo et de ne plus t'occuper que de rendre ta femme heureuse.

—Capitaine, demanda plus bas la mère Cachalot, vous n'avez jamais eu de nouvelles de Ganette.

—Jamais ! répondit Galhauban, et c'est par amour pour elle que je ne me marie pas. Il me semble toujours que je la retrouverai.

La grande salle s'emplit ; les couverts s'alignaient. On prenait place avec une grosse gaieté et un grand appétit. Mathurine se multipliait, la vieille aubergiste et ses deux marmitons versaient dans les soupières les potages fumants, dans les plats les ragouts fortement épicés. On débouchait les volailles dorées, ruisselantes de jus ; les salades fleuries égayaient la table. Oh ! le dîner sera gai ; il commençait de bonne heure, mais nul ne pouvait dire quand il s'achèverait. Une grande table occupait le centre de la salle ; dans l'embrasure des fenêtres on avait mis deux petits guéridons suffisants pour deux couverts.

Un homme enveloppé d'un manteau, et portant un chapeau rabattu sur les yeux, vint prendre place à l'une d'elles et demanda une bouteille de vin d'Espagne. Sans doute il se faisait servir cette fiole afin d'achever de la sorte le droit de demeurer dans la salle, car il n'y toucha point et son verre demeura vide. De temps à autre ses regards fouillaient dans les groupes, un attendrissement passait sur son visage, puis rabattait davantage son chapeau sur ses yeux et s'absorbait davantage dans ses pensées.

La grande table se garnissait de convives. Un des derniers venus voulut prendre un siège demeuré vide à côté de Galhauban, mais celui-ci lui répondit avec brusquerie ; —Ne sais-tu pas qu'à la table où je m'assied, il reste toujours une place vide... la place de l'Absent, quoi ?

En effet un couvert était dressé, mais nul ne prit la chaise voisine de celle du capitaine.

Au moment où Mathurine et la mère Cachalot posaient les soupières sur la table, Galhauban se versa une rasade, leva son gobelet et dit :

—Nous, les anciens matelots du *Sivius* nous allons boire en l'honneur de celui dont le nom reste dans notre souvenir ; Au capitaine Porçon de la Barbinais ! Au brave qui garde sa place dans notre cœur, Dieu rendra possible qu'il revienne présider encore au banquet des Corsaires.

—Au capitaine la Barbinais ! répétèrent les matelots.

Alors l'étranger au manteau couleur muraille, et au chapeau dont les bords jetaient une ombre sur le visage, quitta sa table et gagna rapidement le siège vide à côté du capitaine Galhauban.

—Camarade ! dit celui-ci n'avez-vous pas entendu tout à l'heure ?

—Vous avez dit : — « Dieu veuille renvoyer un jour parmi nous le capitaine Pierre de la Barbinais ! »

—Eh bien ! demanda Galhauban..

Le manteau tomba des épaules de l'étranger, il ôta rapidement son chapeau à grands bords, et un cri jaillit de toutes les bouches.

—Le capitaine.

—Monsieur de la Barbinais.

—Quelle joie !

—Quel miracle et quelle surprise.

Pierre serra les deux mains de Galhauban.

—C'est moi, mes amis, moi qui souperai ce soir avec vous en souvenir du passé, moi qui n'ai oublié ni Poigne-d'Acier, ni Yvonnet, ni Galhauban...

—Capitaine ! capitaine ! demanda l'ancien contre-maitre, savez-vous ce qu'est devenu Ganette ?

—Elle n'a point quitté Mile de Miniac, toutes deux, sont à Alger, avec le docteur Miniac, libre dans le palais du Pacha, mais à qui est interdit le retour en France

—Vrai Dieu ! c'est une brave fille. Galhauban le contre-maitre l'a demandée en mariage autrefois, quand il lui conviendra d'être la femme d'un capitaine corsaire, on fera la noce à l'Ancre-d'Or.

Les marins tout à la joie de revoir celui qui, jadis, le conduisait à la victoire, ne songèrent guère ce soir-là à l'interroger sur un passé douloureux. Plus tard n'aurait-il point le temps de raconter ses aventures. On le retrouvait ! c'en était assez. La gaieté éclatait sur tous ces mâles visages, les projets se multipliaient. On mêlait l'expression chaleureuse du bonheur à celle d'une implacable haine contre les pirates algériens.

Pierre se sentait l'âme envahie par un sentiment puissant, complexe parfois. Il oubliait par instant la captivité, ses misères, jusqu'à l'avenir, pour se croire encore au milieu de ses Malouins qui l'aimaient avec un dévouement sans bornes. Il se rappelait ses retours triomphants dans la ville pavoisée ; les folles de ses matelots, les grandes ripailles faites dans les cabarets du port, les bordées célèbres dans la légende du pays ; les voitures pavoisées, les danses à travers la ville, toute cette exubérance folle succédant aux scènes terribles des abordages, aux effroyables nuits de la tempête,

On buvait, on riait. Bientôt la chanson allait venir aux lèvres accompagnée par le hautbois d'Yvonnet ; Pierre ne voulait plus les entendre les refrains de gaillard d'avant qui, jadis, le faisaient sourire.

Au moment où Mathurine plaçait le dessert sur la table, Pierre de la Barbinais se leva.

—Mes amis, dit-il, j'ai voulu me retrouver parmi vous comme au temps passés ; vous assurer que votre dévouement et vos services n'ont jamais été mis en oubli ; vous

remercier pour autrefois, et vous parler de l'avenir... L'avenir, camarades, c'est la guerre ! Une grande guerre, une guerre mortelle contre le Pacha dont les pirates ravagent les côtes d'Italie, d'Espagne, de Portugal, de Provence ! Le tyran qui met aux fers nos marins, et vend comme un bétail les matelots de notre pays. Le Roi arme en ce moment une flotte chargée de bombarder Alger. Vous avez la bravoure et l'expérience, vous êtes des lions de mer à qui rien ne résiste, battez-vous sous la pavillon de France, prenez l'Algérie, transformez-la en colonie française ! Que notre drapeau flotte sur le palais du bourreau, que la croix remplace le croissant sur les mosquées. Portez haut l'honneur de la patrie, et qu'un jour Louis XIV puisse dire : Les Malouins sont des braves !

—Vous nous commanderez, capitaine ? et nous ferons des prodiges ? s'écria Galhauban.

—Je serai reparti, fit la Barbinais d'une voix grave. Mais vous vous souviendrez de mon dernier vœu, il vous sera sacré comme celui d'un mourant. Je bois à la France, camarades, à son Roi, à la conquête de l'Algérie !

Un tonnerre d'applaudissement éclata dans la salle, les mains se levèrent comme pour un serment, et toutes les voix répétèrent.

—A la conquête de l'Algérie !

Un moment après Pierre quittait le cabaret de la mère Cachalot.

La brise venant de la mer soufflait fraîche, saturée de parfums âcres. La nuit était pure et belle ; des étoiles sans nombre scintillaient au ciel. Le Corsaire erre quelque temps sur le pont écoutant les bruits d'une gaieté croissante ; puis il gagna le silencieux quartier des maisons de bois et reconnut, à la faible clarté des étoiles, celle où Mile de Miniac vivait jadis près de Jocelyne. Il s'éleva à cette fenêtre que frappaient les rayons de la lune, et lentement, comme s'il eut effleuré une relique sacrée, il toucha le heurtoir de cette porte étroite qu'il franchissait le cœur palpitant.

La maison n'était plus qu'une tombe. La mère était morte, et Jocelyne, à demi prisonnière, ne reverrait jamais peut-être sa patrie.

Jocelyne ? un sanglot lui monta aux lèvres, la passion de ces jeunes années gardait cette âme puissance la même force, le même enthousiasme. Jocelyne ! la pure et belle créature adorée, il venait d'y renoncer comme il venait de renoncer à la vie, il eut préféré Jocelyne aux satisfactions de l'orgueil, aux jouissances de la fortune ; il préférerait l'honneur à Jocelyne.

Pendant longtemps, il demeura appuyé contre la muraille, l'âme envahie par ces marées de douleur qui surprennent les âmes les plus fortes, et les noient. Puis lentement il se retrouva, et d'un pas lent il regagna le logis où l'attendaient ses frères.

Pierre de la Barbinais, revenu la veille seulement à Saint-Malo, avait brièvement raconté à Louis et à Jean les épisodes de sa captivité, et la mission dont il avait été chargé par Baba-Hassen, il leur avait tu la condition posée par le souverain de l'Algérie, et son serment de retourner prendre ses fers. Durant cette première entrevue les trois frères ne s'étaient entretenus que de leur jeunesse heureuse quand tout paraissait leur sourire ; ils s'étaient ensuite efforcés de chasser de l'esprit de Pierre le souvenir de ses années de tortures. Il était censeur maintenant, robuste encore. Le Roi le récompenserait libéralement et lui donnerait un commandement important Pierre les écoutait sans répondre. Quand il parlait à son tour, il les interrogeait sur leur situation, sur leur fortune ; il annonça qu'avant de quitter Saint-Malo il leur ferait l'abandon des biens qu'il tenait de sa famille. Eux restaient sans défiance, satisfaits de le voir, attribuant sa mélancolie profonde aux épreuves subies, s'efforçant de le ranimer, de le réjouir en quelque sorte.

Quand il leur témoigna le désir d'assister au repas donné par Galhauban, ils virent dans cette pensée le besoin de renouer la chaîne du passé avec de braves gens professant pour lui un véritable culte ; ils n'essayèrent point de le retenir, et promirent seulement de l'attendre. Il rentra le visage plus calme, leur serra la main, et demeura un moment silencieux. Il lui répugnait d'entamer l'entretien par des phrases banales. Cette nuit même il leur devait révéler la vérité. Comment s'y prendrait-il ? comment leur dire que cette rencontre était la dernière et que jamais plus ils ne se reverraient en ce monde ?

A l'heure où il rentra Louis et Jean s'entretenaient de la guerre dont le Roi pressait les préparatifs. Par une pente insensible, de l'histoire des grands sièges, Pierre passa à celle de généraux et d'hommes célèbres ayant transmis à la postérité plus que le souvenir de leur courage, celui du respect de leur parole.

—Ceux-là, dit-il, ne meurent jamais dans la mémoire des peuples. Vous souvenez-vous de l'histoire de Régulus ?

—Qui ne le connaît ? répliqua Louis.

—Sans doute, nous l'avons apprise de nos maîtres, mais alors nous étions trop enfants pour en comprendre la grandeur, et nous dire quelle leçon elle renferme... Rome et Carthage, se livraient une guerre acharnée ; l'une des deux villes devait périr. Rome avait juré d'anéantir Carthage, mais une cité dont tous les citoyens sont des soldats, et dont les femmes coupent leur chevelure pour faire des câbles de navire, reste forte en dépit de tout. Tour à tour les chances heureuses se succédaient pour les villes rivales... Régulus fait prisonnier par un Carthaginois un ambassadeur capable de persuader au sénat de renoncer à une guerre désastreuse... Régulus partit pour Rome, après s'être engagé à revenir prendre ses fers à Carthage si le Sénat refusait les offres qu'il avait commission de lui transmettre, Régulus accepta le rôle d'ambassadeur et partit. Mais arrivé à Rome, introduit devant l'assemblée des pères conscris, au lieu de les encourager à la conclusion d'une paix qu'il eut considérée comme honteuse, il les engagea à continuer la guerre, montra Carthage épuisée de finances et d'hommes ; la victoire prochaine, la patrie glorieuse ! Et quand il comprit que le Sénat tiendrait son serment de détruire Carthage, il remonta sur le navire qui l'avait amené, et revint demander des fers... Ce fut la mort qu'il trouva... La mort terrible, la mort au sein de supplices raffinés... On lui coupa les paupières, et durant trois jours il demeura exposé aux ardeurs du soleil africain qui lui dévorait le crâne et lui rongeaient les yeux... On l'enferma dans un tonneau hérissé de lames aiguës, et qu'on roula à travers les quartiers de la ville, et comme Régulus respirait encors, on dressa une croix à Carthage et on l'y cloua... Ce fut une belle mort que la mort de Régulus.

—Certes, répliqua Louis, Régulus est un de ces héros dont le nom est dans toutes les mémoires. Mais Régulus vivait deux cent cinquante ans avant l'ère chrétienne, et la cruauté des mœurs de ce temps explique seule son trépas. Dans les temps modernes un homme placé dans la même situation que le général romain retrouverait peut-être des fers, mais il ne perdrait jamais la vie.

—Crois-tu ? demanda Pierre d'une voix de plus en plus grave.

—J'en suis certain.

(A Suivre.)

Moulins à vendre

A St-Hugues, sur la rivière Yamaska, à 54 arpents de l'église, moulins à farine, moulins à seigle, moulins à bardeau, presque neufs et en parfait ordre. Maison, hangar, curie, etc.

A St-Barthé, rang Barreau : une terre de 3 arpents sur 30, dont 8 arpents en bois, bien bâtie, maison, grange, curie, etc., presque neuf et en parfait ordre. Conditions faciles. Adresse à

PIERRE LAMOTHE, St-Hugues.

Feu ! Feu ! !

Les marchandises que nous offrons

—en vente—

A PRIX RÉDUITS !

Ne sont pas endommagés par le feu

—mais sont—

Fraîches et Nouvelles.

Examinez les prix d'une partie de ce que nous offrons :

- 58 pièces étoffe à costumes carcéenées à 10 cts. valant 18c.
- 75 doz. corps et cabsons a 60 cts. " 1.00
- 65 " " " tout laine a 1.10 " 1.75
- 120 corsets qualité supérieure a 45 " 90
- 100 chales laine couleur assorties a 75 " 1.40
- 35 pièces cashmere tout laine couleur assorties a 30 c. valant 50
- 20 " wincey pesant, très large a 70 c. valant 18
- 18 " Tweeds canadiens a 35c 1.10
- 100 " Jersey brides tout laine a 1.35 valant 2.00
- 62 Doz. grosses fil Coats 300 yds. a 4 c.
- 10 boîtes savon de toilette reçues par erreur, 6 morceaux pour 15 cts.
- 10 pièces de soie Bonnet & cie très large 80 cts. valant 1.40
- 10 " cashmere noir 48 pes. large, pesant, a 75c. valant 1.20
- 10 " Henriette 48 pes. large pesant a 75c valant 1.30c.
- 30 " flanelle grise tout laine a 22c valant 30c.

C'est maintenant le temps d'acheter, car il nous faut vendre. Les prix doivent vous convaincre des sacrifices que nous faisons, vous sauvez au moins 50 par cent. Rappelez-vous que ce stock doit être :

TOUT VENDU

Pour le 1er Decembre

TOUT LE MONDE EST INVITÉ

N'oubliez pas la place

— AU —

MAGASIN ROUGE

32, RUE ST-ANTOINE

(Vis-à-vis le Marché)

Près de chez M. S. Bourgeois

SAINT-HYACINTHE, QUÉ.

H. LEVI, —MAGASIN ROUGE.

Tailleur demandé

Un tailleur d'expérience trouvera de l'emploi permanent et un bon salaire en s'adressant chez

MATHIEU & FRÈRE,

Marchands-Tailleurs, St-Hyacinthe.

GODFROY GRISÉ

UPTON, QUÉ.

MOULIN A FARINE

MOULIN A CARDER, FOULER, PRESSER et RASER

Les pratiques seront servies avec attention et promptitude. à 1-9-85

A Vendre

Une magnifique propriété située dans St-Jean de Wickham, portant le No. 7, sur le 4ème rang, contenant deux cents arpents de terre en superficie, sur le grand chemin, à trois milles de l'avenir. Il y a au moins 80 arpents en bon état de culture, avec deux bonnes granges de 10 piels chaque, et une maison confortable, ainsi que du beau bois et beaucoup d'écorce à enlever. Conditions très faciles. S'adresser au notaire soussigné,

J. RAICHE, N. P.,

à 7 oct. Acton-Vale, P. Q.

Sam. Bourgeois

Magasin General

38 et 39 RUE ST-ANTOINE

PLACE DE MARCHÉ

ST-HYACINTHE, QUÉ.

MAISON TRÈS RECOMMANDABLE

POUR LES

EPICERIES, PROVISIONS,

FERRONNERIES,

VINS, LIQUEURS, PEINTURES

FAIENCES, VERRERIES,

HUILES, CHAUX,

PLATRE, ETC., ETC

Et son assortiment varié et choisi de

MARCHANDISES SÈCHES

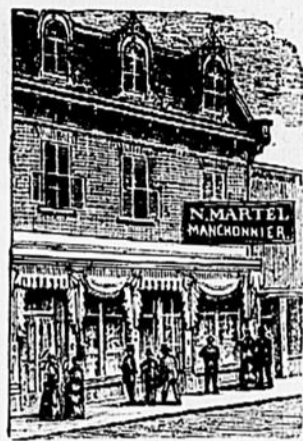
ET DE NOUVEAUTÉS.

Agent pour les Célèbres Machines à Coudre " WHITE."

NAP. MARTEL

Chapelier et Manchonnier,

A L'ENSEIGNE DE L'OURS BLANC.



No. 84, Rue Cascades
(Vis-à-vis la Banque de St-Hyacinthe)

ST-HYACINTHE,

IMMENSE ASSORTIMENT

PELLETIERIES!

75 CAPOTS

EN MOUTON DE PERSE.
MOUTON BULGERIEN,
CHAT SAUVAGE, ETC.

A BIEN BAS PRIX.

Pardessus en Pelletteries faits sur mesure à 24 heures d'avis.

TOUT OUVRAGE est GARANTI

Réparations faites avec soin.

Clément Rouleau

COMMERÇANT DE

Grains, Farines, Moulee, Son,
GRU, ETC.,

CHARBON,

HUILE DE CHARBON

(EN GROS)

Aussi: Cotons a Fromage et tous articles nécessaires aux Fromagers.

5 Rue Laframboise

ST-HYACINTHE

On paie le plus haut prix pour Grains de toutes sortes.

Meunier demandé

Un apprenti meunier trouvera de l'emploi permanent et un bon salaire en s'adressant à
F. BARBEAU,
Emilleville,
St. Pie, Que.,
1 m.

Hormidas Brunette

FORGERON,

(CI-DEVANT DES ETATS-UNIS)

No. 27, RUE MONDOR

Ancienne place de M. Ls. Clapin.
Ferrage de chevaux. Ferrage de voitures.
Tout ouvrage garanti. Prix modérés.

J. RAICHE

Notaire, et Agent, ollecteur

ACTON VALE, P. Q.

Et agent pour la vente de plusieurs magnifique propriétés dans St. Théodore et Wickam.

"Argent à prêter sur hypothèque."
p. a. c.

Aux Abonnés

Nous désirons rappeler à nos abonnés que l'abonnement à LA TRIBUNE est payable d'avance.

Un Orgue de salon, valant \$130, prime offerte, aux abonnés, sera tiré au sort dans quelques semaines, et bien entendu, ceux là seulement dont l'abonnement aura été payé pour un an, auront droit de prendre part au tirage.

COMMENT SE FERA CE TIRAGE.
Tout le monde sera admis dans la salle où se fera le tirage. Les absents auront la même chance que les personnes présentes. Chaque reçu pour un an d'abonnement porte un numéro sur l'orgue de salon. Lors du tirage, tous les coupons de ces reçus portant des numéros correspondants au billets livrés en même temps que les reçus et correspondant aussi aux coupons portant les noms et résidences de tels abonnés, seront remis à deux magistrats qui les placeront pêle mèle dans une urne. Une personne choisie par l'assemblée tirera au hazard, de l'urne un des billets et en fera connaître à haute voix le numéro. Après vérification par les magistrats, ces derniers réfereront au talons des reçus et donneront immédiatement le nom du gagnant.

Défense d'avancer

Je donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans mon consentement par écrit.

GEORGE McCLURE.
St-Hyacinthe, 18 juin 1888. 3m



PROVINCE DE QUÉBEC

Département des Terres de la Couronne.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS

Québec, 9 août 1888.

Avis est par le présent donné, que conformément aux dispositions de l'Acte 36 Victoria, chapitre 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, dans la salle de ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, mercredi, le 17 octobre prochain, à 10.30 A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir :

Agence du Haut Ottawa

Location No. 7, 1er rang Bloc A. 16 1/2 milles carrés

" " 8 " " 16 "
" " 9 " " 29 1/2 "
" " 11 " " 40 "
" " 12 " " 37 3/4 "
" " 10, 2e rang " 50 "
" " 11 " " 50 "
" " 12 " " 50 "
" " 2, 3e rang " 50 "
" " 8 " " 50 "
" " 4 " " 50 "
" " 5 " " 50 "
" " 6 " " 50 "
" " 7 " " 50 "
" " 8 " " 50 "
" " 9 " " 50 "
" " 10, 3e rang " 50 "
" " 11 " " 50 "
" " 12 " " 50 "

Location No 502, Riv. Coulonge 3
" Arrière, Riv. Gatineau 58
" Ile Calumet 3 3/4

Total 904 3/4

Agence du Bas Ottawa.

Location L Rivière-Rouge 25 milles carrés
" Canton Beresford 6 1/4
" Canton Chertsey 9 1/2

Total 40 5/6

Agence de la Chaudière.

Location Canton Langevin No 2 38 milles carrés
" " " No 3 29 "

Total 67

Agence de Montmagny.

Location Canton de Bellechasse 9 3/4 milles carrés.

Agence de St-Maurice.

Location Batiscan No 7 Est 24 milles carrés.

Agence de Rimouski.

Location arrière Rivière Humqui 8 milles carrés
" Nemtaye No 2 48 1/4
" arrière Awautjish 38
" Rivière Causapsoul No. 1 Nord 6
" Canton Saint-Denis 15

Total 105 1/4

Agence du Lac St-Jean.

Location Rivière Petite Péribonka No. 120 25 milles carrés
" Rivière Petite Péribonka No. 121 50
" Rivière Petite Péribonka No. 122 50
" Rivière Petite Péribonka No. 123 50
" Rivière Petite Péribonka No. 124 50
" Rivière Péribonka No. 125 40
" Rivière Péribonka No. 126 42
" Rivière Péribonka No. 127 50
" Rivière Mistassini No. 128 2
" Rivière aux Iroquois No. 129 15
" Rivière Ha! Ha! No. 130 10
" Rivière Shipshaw No. 61 9
" Ouïatchouan Est No. 131 12
" Ouïatchouan Est No. 132 13
" Ouïatchouan Ouest No. 133 13
" Ouïatchouan Ouest No. 134 8 1/2
" Arrière Ouïatchouan Ouest No. 135 16
" Arrière Ouïatchouan Ouest No. 136 20
" Lac des Commissaires sud-est No. 137 30
" Arrière lac des Commissaires sud-est No. 138 20
" Lac des Commissaires sud-ouest No. 139 24
" Arrière Lac des Commissaires sud-ouest No. 140 20
" Metabetchouan No. 141 37
" Metabetchouan No. 142 25
" Lac Kiskisuiuk No. 143 18
" Metabetchouan No. 144 40
" Lac Kamamintigongue No. 145 36
" Branche N.-E. de la rivière Ste-Marguerite No. 146 78
" N.-E. de la rivière Ste-Marguerite No 147 89
" canton Ducreux No. 148 53 1/2
" canton Duquen No. 149 12 1/2
" canton Duquen No. 150 23
" canton Duquen No. 151 23
" rivière Pikauba No. 152 18 1/2
" arrière rivière Péribonka est, No. 153 34
" canton Boileau No 154 32 1/2
" canton Boileau No 155 13

" canton L'Allemand No. 156 16
" canton Ferland No 157 4 1/2
" canton Ferland No 158 13

Total 1141 1/2

Agence Grandville.

Location No 1, 1er rang, Est Lac Témiscouata 36 milles carrés
" Canton de Parke No. 1 24
" Canton Raudot 6 3/4
" canton Demers A 6 3/4
" canton Demers B 18
" canton Armand 19
" No 45 Rivière St-François 14
" No 46 Rivière St-François 16 1/2
" No 47 Rivière Noire 38

Total 178 5/6

Agence de Bonaventure.

Location Ruisseau Tom Ferguson 16 milles carrés
" Rivière Escuminac 9
" Ruisseau Glen 2
" Ruisseau Marshall 3 1/4
" Rivière André 4 1/2
" Canton de Carleton 1
" Canton de Hope sud 5
" Rivière Nouvelle No 2 50
" Rivière Nouvelle No 3 24
" Rivière Nouvelle Branche ouest 30
" Arrière Rivière Nouvelle ouest 10
" Arrière Rivière Nouvelle Est 16
" Rivière Maun Est 25
" Rivière Maun Ouest 25

220 7/12

Agence du Saguenay.

Location arrière Caillière 18 milles carrés
" Canton Sagard 31 1/2
" Nord Est de N.-E. Branche de Rivière Ste-Marguerite 15
" Tadousac Est 5
" Rivière Manitou No 1 Est 30
" Rivière Manitou No 2 Est 30
" Rivière Manitou No 3 Est 30
" Rivière Manitou No 1 Ouest 30
" Rivière Manitou No 2 Ouest 30
" Rivière Manitou No 3 Ouest 30
" Canton Saguenay Est 32
" Rivière Grande Trinité No 1 Est 50
" Rivière Grande Trinité No 2 Est 50
" Rivière Grande Trinité No 1 Ouest 50
" Rivière Grande Trinité No 2 Ouest 50
" Petite Trinité No 1 Est 14
" Petite Trinité No 2 Est 14
" Petite Trinité No 1 Ouest 14
" Petite Trinité No 2 Ouest 14
" Rivière Calumet No 1 Est 25
" Rivière Calumet No 2 Ouest 25
" Canton Laffèche 18
" No 86 Petite Bergeronne Ouest 7
" No 1 Est Petite Bergeronne 4

614 3/4

Agence de Gaspé.

Location Baie de Gaspé Sud 11 milles carrés
" Baie de Gaspé Nord 12 1/4
" Canton Blenchet 9
" Rivière York Nord 3
" do Sud 6
" Sydenham Sud 22
" Canton Rameau 21 3/4
" Canton Malbaie Sud 4
" Rivière St-Jean No 1 Sud 12
" Rivière St-Jean No 2 Sud 10
" Rivière St-Jean Nord 14
" Riv. Dartmouth Sud 24
" do Nord 19 1/2
" Arrière rivière Dartmouth Nord 32

Total 200 5/12

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les locations ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente, à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Ces locations seront adjudgées aux plus hauts enchérisseurs. Le prix d'achat et la rente foncière de la première année, par mille carré, devront être payés, dans tous les cas avant l'adjudication finale, autrement la vente sera nulle et non avenue.

Les locations une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans, indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des Agents pour ces localités, et seront visibles jusqu'au jour de la vente.

E. E. TACHÉ,

Assistant Commissaire

des Terres de la Couronne

EGIS CHENETTE J. B. BOULAY

Chenette & Boulay

COMMERÇANTS DE

GRAINS, FLEUR, MOULÉE, &c

Aussi: INSTRUMENTS AGRICOLES,

PIN, BARDEAUX,

CLABOARDS,

LATTES, ETC.

(Ancienne place le Jos. PAQUETTE)

SAINTE-MADELEINE, QUE.

On paie le plus haut prix pour toutes espèces de grains.

L. N. TRUDEAU,

DENTISTE,

Rue Montcalm, porte voisine de M. C. Ledoux,

St. Hyacinthe.

Dentiers de toutes sortes faits sur commande. Prix modérés.

Dr. P. H. BERNIER

RUE GIROUARD, (EN FACE DE LA CATHEDRAL)

SAINT-HYACINTHE

Pratiquera la médecine dans toutes ses branches à la ville et à la campagne, à toute heure du jour et de la nuit.

En outre, ayant fait une étude spéciale de l'épilepsie, des maladies de la gorge, des poux et de la peau, y compris les charcres, il s'occupera tout spécialement du traitement de ces différentes affections.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, QUE.
PARAIT LE VENDREDI.

Abonnement (payable d'avance)

Un an..... \$1.00

Cinq mois..... 50

ANNONCES :

1re insertion..... 10c.

Insertion subséquent..... 5c.

Annances à long terme à prix modérés.

A. DENIS,

Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 21 SEPT. 1888.

LA RAISON BLEUE!

La raison majeure des ministres fédéraux de leur désaveu de la loi des Magistrats de district est celle-ci : vous abolissez la Cour de Circuit ; or par la constitution, vous n'avez pas ce droit : donc cette abolition est inconstitutionnelle.

La mineure de ce raisonnement, d'après les termes expressés de la constitution même est entièrement fautive, ainsi que nous l'avons démontré dans un article précédent "le veto bleu."

Vous prétendez que la législation locale n'a pas le pouvoir d'abolir la Cour de Circuit. Eh ! bien ! MM. les conservateurs, de ce pouvoir là vous en avez usé, et je vais vous mettre le nez sur le cas ou le cas sur la nez.

Ouvrez le statut provincial 49-50 Vict. page 25, chap. 9, et vous lirez :

Acte pour abolir la Cour de Circuit siégeant à Ste-Croix, dans le comté de Lotbinière. "Sanctionné le 21 juin 1886."

"Attendu qu'il convient, dans l'intérêt public, d'abolir la Cour de Circuit siégeant à Ste-Croix, dans le comté de Lotbinière ; En conséquence Sa Majesté par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec décrète ce qui suit :

1. La Cour de Circuit siégeant à Ste-Croix, dans le comté de Lotbinière est par le présent acte ABOLIE !

Voyons, est-ce assez clair !

Or, l'abolition de la Cour de Circuit de Ste-Croix a eu lieu sous le gouvernement conservateur Ross, le 21 juin 1886, sous l'autorité de la clause 92, sect. 14 de la constitution—et sir John n'a pas désavoué cet acte.

Qu'à fait le gouvernement Mercier ? Absolument la même chose ; il a aboli la Cour de Circuit siégeant à Montréal sous l'autorité de la même clause, de la même constitution.

Comment donc ce qui était constitutionnel en 1886, sous le gouvernement Ross, est-il devenu inconstitutionnel deux ans après sous le gouvernement Mercier, lorsque la constitution est demeurée la même, lorsqu'elle n'a changé ni d'un point ni d'une virgule ?

Ou l'acte du gouvernement Ross abolissant la Cour de Circuit de Ste-Croix était constitutionnel ou il ne l'était pas.

S'il était constitutionnel celui du gouvernement Mercier l'est a pari puisque ces deux actes sont quant au fond exactement identiques. Si l'acte du gouvernement Ross n'était pas constitutionnel, pourquoi Sir John qui se montre si jaloux des intérêts des provinces, si zélé pour la sauvegarde de la constitution, ne l'a-t-il pas désavoué ainsi que celui du gouvernement Mercier ?

L'hon. Ross monopolisait-il alors à l'exclusion de ses successeurs le droit de faire des bêtises légales ?

Citons maintenant pour l'amusement sempiternel des hommes de loi et des gens de bon sens, les raisons sur lesquelles l'hon. ministre de la justice d'Ottawa appuie le désaveu ou le veto de son gouvernement.

C'est très désopilant ; lisez :

"Le soussigné appelle l'attention à la section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, laquelle se lit comme suit : "Le gouverneur-général nommera les juges des Cours Supérieures, de district et de comté dans chaque province ;" et la section 99 du dit Acte, qui se lit ainsi : "Les juges des Cours Supérieures exerceront leur charge durant bonne conduite, mais ils pourront

être révoqués par le gouverneur-général sur une adresse du Sénat et de la Chambre des Communes," et à la section 100 du même Acte, qui décrète que : "les appointements, traitements et pensions des juges des Cours Supérieures de district et de Comté seront fixés et payés par le gouvernement du Canada."

Peuh ! il s'agit bien de juges de la Cour Supérieure, de district ou de comté ici.

Dans la province de Québec, il n'a jamais existé de juges de la Cour de Circuit, ni de comté, ni même de district, mais toujours des juges de la Cour Supérieure qui ont présidé ces diverses cours.

La loi Mercier ne nomme pas, ne destitue pas des juges de la Cour Supérieure, mais elle abolit simplement la Cour de Circuit,—chose que les conservateurs ont faite à Ste-Croix en 1886,—et elle nomme deux magistrats de district,—chose que les conservateurs ont inaugurée en 1869 et continuée jusqu'en 1878 et après leur retour au pouvoir.

Le tort du gouvernement Mercier est d'avoir emboîté le pas derrière ses devanciers.

Tout le reste de la clause citée se rapporte exclusivement aux juges de la Cour Supérieure ; avec cette différence que la province se réserve le droit de payer ses magistrats de district. Gros péché !

Le fiasco de Laprairie

Le piquenique des conservateurs à Laprairie a été un fiasco pur et simple. Cette fête annoncée à grand frais de réclame n'a réuni tout au plus que 7 à 800 personnes. Un arc de triomphe avait été élevé sur le quai de Laprairie, mais la tempête l'avait fait culbuter la nuit précédente. Les discours ont été pâles et ternes. Voici dans quel ordre les orateurs ont parlé : sir Hector, sir Adolphe, M. Chapleau, M. Taillon et M. Joseph Tassé. Les ministres ont parlé de la question des pêcheries, et ont lancé des bravades à l'adresse des Etats-Unis.

LE DESAVEU

Voici le texte du désaveu qui a paru à la Gazette du Canada :

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA
Vendredi, 7 septembre 1888.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL

ATTENDU que le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, de concert avec le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative de cette province a, le 12me jour de juillet A. D. 1888, passé un acte qui a été transmis marqué "Bill No. 12 de l'Assemblée", et intitulé "Acte à l'effet de modifier la loi concernant les magistrats de districts ;"

"Et attendu que le dit acte a été soumis à Son Excellence le Gouverneur Général en conseil, accompagné d'un rapport du ministre de la Justice, recommandant que le dit acte soit désavoué,—

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général, ce jour, par et avec l'avis de son Conseil privé pour le Canada de déclarer son désaveu du dit acte, et le dit acte est désavoué en conséquence.

Ce dont le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et toutes autres personnes que les présentes peuvent concerner, devront prendre connaissance et agir en conséquence.

JOHN J. MCGEE,

Greffier du Conseil Privé.

Je, sir Frederic Arthur Stanley de Preston, gouverneur-général du Canada, certifie par le présent que l'acte passé par la législature de la province de Québec, le 12e jour de juillet 1888, marqué "Bill No 12 de l'Assemblée," et intitulé "Acte à l'effet de modifier la loi concernant les magistrats de districts," a été reçu par moi le 8e jour d'août 1888.

Donné sous mes seing et sceau le 7e jour de septembre 1888.

STANLEY OF PRESTON.

Montréal-Est

M. A. E. Poirier, avocat, a été choisi comme candidat national dans Montréal-Est.

Prisonniers échappés

Notre confrère de L'Union fait une sortie contre notre géolier, M. A. Choquette, à propos de l'évasion de deux prisonniers et ne demande rien moins que sa destitution.

Un peu de modération, confrère. Qu'on fasse une enquête, c'est très bien, et s'il est constaté que cet employé public n'a pas fait son devoir, qu'on le remplace ; si au contraire, il n'est pas en faute, qu'on ne le tracasse pas, car il faut y regarder deux à fois avant d'injurier un vieux serviteur.

LES PONTS

M. Morison offre encore ses ponts.....
Quel prix ?

Voici la valeur des ponts de M. Morison telle que portée au rôle d'évaluation :

Pont Barsalou..... \$4,000
Pont du milieu..... 3,000

Le meurtre de Bonhomme

Voici de nouveaux détails au sujet du meurtre commis à Roxton Falls :

Hormidas Bonhomme, la victime, était âgé d'environ quarante ans et doué d'une force herculéenne. Arcouette, qui est aujourd'hui dans la prison de Sweetburg, passe pour un jeune homme bouillant, hautain et sournois. Il voyait d'un mauvais œil le prestige dont Bonhomme s'enamourait par la force de ses muscles et il n'aimait pas à se faire faire la loi, comme on dit communément. Le samedi soir en question, Bonhomme se rendit chez le barbier, mais ce dernier n'ayant pas le temps de lui faire la barbe sur le champ, le client se rendit à l'hôtel Ledoux, où il rencontra Arcouette et un nommé Langlois. On ne sait à quel propos, une difficulté s'éleva et la raison du plus fort triompha les deux compagnons eurent le dessous. En repoussant Arcouette, le gros Bonhomme lui dit : "Va-t-en donc trouver ta femme, au lieu de boire ici à l'hôtel. Ta pauvre femme aura moins de misère."

En faisant cette semonce, ce dernier mit une main dans sa poche de pantalon et défia les deux querelleurs en disant : "Je vous prends tous les deux d'une main."

On raconte qu'il y eut une courte bataille à trois et que les deux petits boxeurs furent roulés en un clin d'œil. Il paraît que Bonhomme et Arcouette n'étaient échauffés que par chacun deux verres de boisson.

Arcouette se dirigea chez lui, la rage au cœur. Il frappa avec violence à sa porte, se ravisa et cria à sa femme de ne pas ouvrir, car il lui arriverait grand malheur. Il se dirigea sous une remise, fit flamber une allumette et saisit une barre de fer qui était à terre.

Cinq minutes plus tard il gravissait les degrés de l'hôtel Ledoux, en criant avec fureur et en brandissant la barre en fer : Rangez-vous, il va arriver un grand malheur ! Bonhomme allumait sa pipe avec calme.

Les quelques personnes présentes effrayées et ne devinant pas le dessein du jeune furieux, livrèrent passage. La lourde barre en fer siffla dans l'air et s'abattit sur la tête du malheureux Bonhomme qui roula sur le plancher sans connaissance.

On sait qu'il expira quelques heures après et qu'Arcouette fut arrêté.

Lorsque le prisonnier fit ses adieux à sa famille, il adressa d'amers reproches à son vieux père, disant que c'était sa faute s'il était près de la potence. Il n'aurait pas dû le laisser boire. On dit que le meurtrier avait des instincts un peu redoutables.

L'an dernier, à pareille date, un passant avait entendu des cris : au meurtre, au meurtre ! dans la demeure de Arcouette ; il était entré et avait surpris l'accusé poursuivant sa femme et sa belle mère un rasoir à la main et menaçant de les égorger.

Le défunt laisse une femme et quatre enfants, et le meurtrier trois enfants et une femme mourante de douleur et de misère.

Lorsque le prisonnier fut écroué en prison, il dit qu'il avait été poussé par d'autres à cet acte horrible et l'on parle de faire arrêter quelques complices.

Le jury, dans son verdict à l'enquête du coroner a blâmé sévèrement les hôteliers de Roxton Falls de tenir leurs hôtels ouverts après onze heures.

Veau Spirituel

Sous ce titre un journal tory raconte ce qui suit :

"M. Jones de Bethel, dans la Caroline du Nord, a un veau auquel on passait une corde au cou, chaque fois qu'on l'amenait à sa mère pour la traire. Le jeune quadrupède paraissait ne guère se plaire à être ainsi attelé. Aussi faisait-il tous les jours de grands efforts pour échapper aux personnes qu'il voyait s'approcher avec une corde.

Un jour on a cherché cette corde et on a été très surpris de ne pas la retrouver à sa place ordinaire. A force de regarder à droite et à gauche, on a fini par découvrir un tout petit bout de corde qui sortait du mufle du veau. On s'est approché de lui ; on lui a entre ouvert les lèvres et qu'a-t-on aperçu ? le nœud de la corde qu'on cherchait ! Ce veau espiègle avait avalé la corde afin qu'on ne l'embêtât plus en l'attachant ; mais le nœud coulant faisait un volume trop considérable pour son gosier. Aussi ne pouvant avaler ce nœud, comme le reste, il avait fait de son mieux pour le cacher dans sa bouche.

"En procédant avec soin on a pu retirer toute la corde de l'intérieur de l'animal ; mais la souffrance qui a accompagné cette opération a dû servir de leçon salutaire à ce jeune imprudent, car depuis lors il se laisse attacher sans aucune difficulté."

Nous connaissons plusieurs veaux, plus ou moins spirituels qui ont failli s'étouffer et qui souffrent encore d'une indigestion de corde. Eux aussi, voudraient cacher cet instrument de torture, mais le nœud coulant ne veut pas passer.

La Justice.

AVIS CANONIQUE

Dimanche dernier, M. l'abbé Santenac, curé de Roxton-Falls a fait au prône de l'église paroissiale lecture d'un avis canonique de Sa Grandeur Mgr de St-Hyacinthe, avertissant les paroissiens que, si une certaine action intentée en Cour Supérieure à Montréal pour demander la reddition des comptes du marguillier en charge de l'année dernière (comptes déjà rendus et acceptés par la fabrique) n'est pas retirée dans le cours de la semaine, des censures ecclésiastiques seront portées contre les auteurs de cette action civile et contre tous ceux qui la favorisent directement ou indirectement.

Le Séminaire Canadien à Rome

M. l'abbé C. F. Pain d'Abouville, P.S.S., docteur en théologie et professeur de Droit canonique au grand séminaire de Montréal vient d'être nommé supérieur du séminaire canadien de Rome.

Ce choix rencontre l'approbation unanime de tout le clergé de Montréal, dans lequel ce digne monsieur ne compte que des amis. M. Pain d'Abouville s'embarquera à Montréal à bord du "Sarnia," de la ligne Dominion, le 10 du mois prochain ; il sera accompagné de sept jeunes prêtres qui se rendent au séminaire de Rome pour y conti-

nuer leurs études théologiques, et dont voici les noms :

M. Lagueux, du diocèse de Québec ;

MM. C. Bourduas, H. Langvin, A. Barcelo, J. Robert, diocèse de Montréal.

MM. H. Filiatrault, J. A. Lemieux, diocèse de Montréal.

M. A. Cousineau, professeur de philosophie au séminaire de Sainte-Thérèse, et parti, il y a quelques jours, pour la même destination.

Changements Ecclésiastiques

Mgr de St-Hyacinthe vient d'opérer les changements suivants dans le personnel des Cures et des vicariats de son diocèse.

MM. E. Filiatrault, transféré de la Cure de Ste Pudentienne, à celle de St Grégoire.

J. C. Bessette, du Petit Séminaire de Ste Marie à la Cure de Ste Pudentienne.

H. Messier, du Vicariat de St. Pie, à la desserte de la paroisse de St Dominique.

A. St Pierre, du Vicariat de Belœil à la desserte de la paroisse de Roxton.

A. Laurence, du Vicariat de St-Alexandre à la desserte de la paroisse de St-Jean-Baptiste.

L. Marcorelles, du Vicariat de Farnham à la desserte de la même paroisse.

A. Cardin, du Vicariat de Ste-Marie de Monnoir à la desserte de la même paroisse.

A. V. Roy, du Vicariat de Sorel à la desserte de la succursale de Ste Sabine.

F. Z. Mondor, du Vicariat de St Robert à celui de Belœil.

M. Beaudry, du Vicariat de St-Marc à celui de St-Hugues.

F. Coderre, du Vicariat de St-Ephrem à celui de St Marc.

H. Chapdeleine, du Vicariat de St Simon à celui de St Alexandre.

E. Caron, du Vicariat de St-Liboire à celui de St Robert.

A. Bourret, au Séminaire de St Hyacinthe au Vicariat de St-Antoine.

J. G. Lavallée, du P. Séminaire de Ste Marie au Vicariat de St Athanase.

J. C. Fontaine, du Vicariat de Roxton à celui de la Présentation.

M. Beaugard, du Vicariat de St Hugues à celui de Farnham.

J. A. Benoit, du Vicariat de St-Dominique à celui de St Pie.

W. Alexander, en repos depuis un an, au Vicariat de St Simon.

L. A. Dutilly, au Vicariat de St Ephrem.

J. Proulx, au Séminaire de St-Hyacinthe.

L. N. Pratte, J. A. Dubreuil, au Séminaire de St Hyacinthe.

J. B. Durocher, Curé de St-St Grégoire, se retire du ministère actif, et établit sa résidence à St Hyacinthe.

C. A. Beaudry, Vicaire à la Présentation, se dévoue à l'œuvre de l'émigration canadienne au Manitoba.

J. A. Lemieux, Vicaire à St-Athanase, et L. H. Filiatrault, Vicaire à Ste Pudentienne, vont étudier au Séminaire Canadien à Rome.

Ordinations.—Mgr l'Evêque de St Hyacinthe a fait dimanche dernier l'ordination suivante dans l'église du Séminaire de cette ville.

Prêtres.—MM. L. Pratte, et J. A. Dubreuil.

Sous Diares.—MM. W. Balthazard et J. C. Allard, ce dernier du diocèse de Springfield, E. U.

Minors.—MM. J. P. Hackett, P. Laberge, A. Dalpé, A. Allaire, J. H. Wrin, ce dernier du diocèse de Springfield, E. U.

Tonsurés.—MM. E. St Onge, P. Trotter, E. Létourneau, P. Benoit U. Blanchard J. P. O. Gara, ce dernier de l'archidiocèse d'Ottawa.

M. J. C. Allard avait reçu la veille les Ordres Moindres des mains de Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe dans la chapelle de l'Evêché.

Les Modes Françaises Illustrées.—Parait tous les samedis.—650, Rue Notre-Dame, Montréal
abonnement : \$2.50 par an.

FEUILLE FANÉE

Feuille fanée,
Livrée aux vents cruels,
Ta destinée
Est celle des mortels.

Tu fus pleine d'espérance
Au printemps ;
Ignorant toute souffrance ;
Mais le temps,
Pour toi comme pour nous mêmes
A passé,
Et sous ses doigts froids et blêmes
N'est resté
Rien de ta riante grâce
Des beaux jours ;
Ainsi la jeunesse passe
Pour toujours.

Feuille fanée,
Livrée aux vents cruels,
Ta destinée
Est celle des mortels

Cent mille feuilles nouvelles
Renaîtront
Et de leurs couleurs si belles
Pareront
L'arbre sur lequel ta vie
S'écoula,
Lorsque la brise ravie
Te berça ;
La beauté saura nous faire
Oublier
Celles qui savaient nous plaire
L'an dernier.

Feuille fanée,
Livrée aux vents cruels,
Ta destinée
Est celle des mortels.

L'honorable M. Mercier

L'honorable M. Mercier accompagné de Mme Mercier est parti, lundi dernier, pour New-York, pour un voyage de quelques jours. La santé de Mme Mercier n'est pas très bonne et elle se rend aux États-Unis pour consulter les sommités médicales.

POUR L'EUROPE

Les messieurs suivants ont retenu leur passage sur *La Gasconne* pour le 6 octobre : Mgr. Moreau, évêque de St-Hyacinthe ; Mgr Lorrain, vicaire apostolique, Pembroke ; M. l'abbé Moreau, du diocèse des Trois Rivières ; M. l'abbé Jeannotte, supérieur au collège de Ste Marie de Monnoir ; M. l'abbé Dupuis, curé de Farnham ; M. l'abbé Collin, supérieur du séminaire de Montréal ; M. l'abbé Véronneau, curé de St Jean Baptiste ; M. l'abbé Duhamel, curé de St-Dominique ; M. l'abbé Santenac, curé de Roxton Falls. Tous ces messieurs du clergé se proposent d'aller à Rome.

France, Russie, Allemagne

On lit dans un article du "Journal de Moscou" ce passage dont l'importance pacifique n'échappera pas à nos lecteurs :
Tout le monde suit qu'il importe à la Russie et à l'équilibre européen que la France conserve son rôle de puissance forte et son intégralité. Donner à l'Allemagne carte blanche pour exterminer la France serait porter un coup fatal à la Russie et à toute l'Europe. Comment les journaux allemands peuvent-ils supposer que la Russie admette une semblable éventualité ?
La Russie n'a jamais approuvé les visées belliqueuses de l'Allemagne à l'égard de la France ; d'un autre côté, la France ne fera jamais la guerre à l'Allemagne sans l'assentiment de la Russie
L'attaque ne peut venir que du côté de l'Allemagne ; mais que l'Allemagne le sache, la Russie ne permettra jamais cette attaque
Quoique le voyage de Guillaume II à Péterhof et ses visites aux deux cours scandinaves aient été considérées comme des événements significatifs destinés à rallier la paix en Europe, une guerre de plume vient néanmoins d'éclater entre les presses russe et allemande avec une telle aigreur qu'on se croirait à la veille d'entendre partir des coups de feu.
Les journaux viennois commentent ces hostilités de diverses manières, mais arrivent à cette conclusion que l'avènement de Guillaume II n'a opéré aucun changement dans la situation politique, qui est tout aussi incertaine et menaçante qu'auparavant.

La Fièvre Jaune

La situation n'a fait que s'aggraver, pendant la semaine qui vient de s'écouler, à Jacksonville et dans les autres villes de Floride où sévit l'épidémie de fièvre jaune. A Jacksonville particulièrement le nombre des nouveaux cas et des décès a augmenté progressivement chaque jour, et hier encore, avant midi, on signalait 15 nouveaux cas et 2 décès. La panique augmente d'heure en heure ; on voudrait abandonner complètement la ville ; mais le camp Perry qui a été établi pour recevoir les réfugiés est déjà encombré. Il est vrai qu'on en établit un autre ; mais il s'écoulera encore plusieurs jours avant qu'il soit prêt. Enfin la détresse publique est devenue telle par suite de la paralysie des affaires, que la municipalité a dû faire des appels de secours dans tous les États Unis, et il faut dire que ces appels ont été partout entendus et que déjà des milliers de dollars ont été expédiés de toutes les grandes villes pour secourir les victimes de l'épidémie.

Nos Hommes Forts

Nous empruntons au *Manitoba*, le récit suivant des exploits de l'un des nôtres, un ministre de la paix, qui faisait servir sa force, dans l'occasion, à l'exercice de son ministère
Aux temps des trop fameuses luttes, entre les compagnies du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson, la plus grande gloire, pour les hommes du Nord, c'était d'avoir un poing solide.

Un voyageur de ces temps-là n'enviait pas d'honneur plus grand que celui d'être proclamé le bouclier de tout un fort ou le coq d'une brigade.

Bourgeois et serviteurs ne parlaient que de batailles, et on exaltait jusqu'aux nues, celui qui, dans une lutte corps à corps, avait pu assommer son adversaire. Bref, l'exercice du pugilat, tout comme au temps des grecs, était à l'ordre du jour, et on était aussi passionné pour voir se battre deux hommes, que les Espagnols le sont pour les combats de taureaux.

Disons, entre parenthèse, que nos amis les Anglais ont conservé le beau goût païen, et que les combats d'hommes font leurs délices.

Le fort William a été très célèbre comme théâtre de ces luttes athlétiques. C'était là, que les hommes des deux compagnies se rencontraient et se mesuraient ; c'était là que les Goliaths de Sorrel, en grande renommée alors, dévissageaient les Orknays et gagnaient le plumet traditionnel porté sur le chapeau.

Celui qui avait ce plumet faisait la loi "Ut in grege taurus" comme dit Horace. Ce fut pendant les beaux jours de ce règne de la force brutale, qu'un missionnaire canadien, M. l'abbé Crevier, mort curé de Saint-Pie, il y a quelques années, fut envoyé par l'évêque de Québec, jusqu'au fort William.

Ceux qui ont connu M. Crevier savent qu'il était de taille à faire respecter sa personne par celui qui n'aurait pas voulu respecter son caractère.

Il était d'une force herculéenne, les vieux voyageurs, qui l'ont vu dans le Nord-Ouest s'en souviennent encore. Sans faire parade de cette force extraordinaire, il paraît qu'il savait s'en servir à point pour inculquer l'esprit de crainte à ces rudes natures qui n'étaient pas susceptibles d'autres sentiments.

Quand il arriva dans le fort William, tous les hommes remarquèrent bien que M. Crevier n'était pas un petit garçon, et ils furent fiers d'avoir un curé possédant des qualités physiques d'un si grand prix à leurs yeux.

Deux ou trois jours après son arrivée, le bourgeois du fort alla le trouver à sa chambre, et lui dit :

—C'est demain un jour de régal ; nous allons distribuer une ration de rhum à nos hommes ; ils vont fêter, et il y aura des batailles, c'est de règle ; ne vous

montrez pas pendant ce temps-là ; car vous courez risque d'être insulté. Vous ferez donc mieux, demain de rester à votre chambre.

Monsieur Crevier remercia bien poliment le bourgeois, mais ne lui promit rien.

Le lendemain matin, la cour du Fort était remplie ; les gens voulaient fêter et voir la bataille. Les deux premiers champions, qui devaient mesurer leurs forces étaient un canadien du nom de Ladébauche et un méris du nom d'Olkan. Leur costume, pour la lutte, était bien simple : pantalon et ceinture, c'était à peu près tout ; leurs longs cheveux étaient retenus en arrière de la tête par un mouchoir de soie.

Quand ils parurent au milieu de l'arène ils furent salués comme autrefois les gladiateurs dans l'amphithéâtre romain. Le signal se donna, et les deux forts-à-bras s'élançèrent l'un sur l'autre, comme deux tigres.

Pendant ce temps-là, M. Crevier avait vu de sa fenêtre tous ces préparatifs. C'était bien triste pour lui que d'être témoin d'un pareil scandale, sans pouvoir y porter remède.

Quoi ! lui missionnaire, venu de si loin, pour ramener des hommes à des sentiments chrétiens, allait laisser commettre, tout un jour, sous ses yeux, des brutalités sans nom ? C'était trop fort. Comme David en face des Philistins, il ne put supporter plus longtemps l'insulte faite au camp d'Israël.

Emporté par le zèle il sort de sa chambre, en relevant les manches de sa soutane, passe hardiment au travers de la foule des commis et voyageurs, et marche droit aux deux combattants.

En le voyant passer, on n'eut que le temps de dire :

"Qu'est-ce que va faire M. le curé ? Qu'est-ce que va faire M. le curé ?"

Ils n'attendirent pas longtemps pour savoir ce qu'il allait faire.

En arrivant auprès des lutteurs, il les saisit et les secouant au bout de ses bras, il leur dit : "Ah ! c'est votre manière de vous battre, vous autres, boules du Nord-Ouest, eh bien ! vous ne savez pas vous battre du tout ; vous n'êtes que des vieilles. Voilà la manière de se battre," et en disant cela il vous leur rapproche le visage, et se met à les frapper l'un contre l'autre comme s'ils eussent été des enfants, puis, après leur avoir fait faire cette gymnastique, quelques instants, écartant ses bras nerveux, il rua les deux hommes, à cinq ou six pieds de lui. "Maintenant, dit-il, si vous en avez de meilleurs que ces deux-là, envoyez-les moi, je vais continuer la leçon."

On dit que personne n'eut envie de se faire son écolier pour le moment. En quelques minutes le fort se vida et le calme se rétablit.

Tout ce récit est véridique, et le fait a eu lieu tel qu'il est décrit ci-dessus.

Un monsieur Chantelan qui en fut le témoin oculaire la racontait encore tout dernièrement, à un missionnaire qui visitait les travailleurs sur la ligne du chemin de fer.

La Semaine Commerciale

La dernière huitaine a vu un peu plus d'affaires que celles qui l'ont précédée. Les marchandises sèches ont gardé à peu près la même allure que précédemment. Le détail n'a pas encore repris une activité bien sensible ; néanmoins on nous informe que les marchands de la campagne achètent un peu plus libéralement. Les paiements sont faibles. C'est l'occasion de suggérer à messieurs les détaillants des villages ruraux de faire tous leurs efforts auprès de leurs clients cultivateurs pour induire ces derniers à placer sur le marché aussitôt que possible le surplus de grain dont ils peuvent disposer.

Aujourd'hui, les prix sont bons et c'est une grave erreur d'attendre à plus tard. Car plus tard, le Nord-Ouest aura amené ses produits sur notre marché. et

alors s'établira une concurrence dent les cultivateurs de la province de Québec souffriront. Ici nous cotons le blé par 60 lbs à \$1.10 pour le blé blanc d'hiver, le blé de printemps et le blé roux. Des offres à \$1.15 ont été faites pour le blé du Manitoba No 1. L'avoine, l'orge, les pois, le seigle, le blé d'inde et le blé sarrasin n'ont pas changé. L'avoine fait 47c par 32 lbs.

Il règne une forte activité dans le marché aux farines ; la demande est forte et les ventes, tant pour les besoins locaux que pour l'exportation sont considérables à la côte ci-bas : Patent Hungarian, \$5.75 ; extra supérieure, \$5.25 ; extra superline, \$4.85 ; extra du printemps, \$4.55 ; fancy, \$4.75 ; farine à boulanger, \$5.25 ; farine en sacs d'Ontario, \$2.40 par 100 lbs ; farine de la ville, \$2.65 par 100 lbs.

Le marché aux provisions est ferme. Les lards tiennent à \$18 à \$19.50. Les saindoux de l'Ouest en seaux sont encore à la hausse et nous cotons la marque Fairbanks à \$2.30 et la marque Armour à \$2.27.

Le marché aux œufs est absolument calme, et les prix se maintiennent réguliers entre 15 et 16c la douzaine.

Voici ce que dit le *Moniteur du Commerce* du marché aux beurres et aux fromages :

"Le marché aux fromages a été calme au début de la semaine. Cependant, quelques bons lots de la fabrication du mois d'août ont été enlevés ces jours derniers à des prix variant de 8½ à 8¾c. Il faut dire que la qualité en était meilleure que celle des fromages de juillet. La côte moyenne aujourd'hui ici, est de 8½ à 9¾c. Les bonnes marques extra d'août réaliseront probablement 8¾c, peut-être 9¼c avant la fin du mois.

A Liverpool, le marché est stable à 46s.

Mercredi, sur le marché de Woodstock, Ontario, 7,000 boîtes de fromage ont été offertes, 800 ont été vendues à 9c.

Notre marché aux beurres est aussi tranquille qu'on peut le désirer. Les affaires se tiennent dans la limite de la consommation locale. Nous cotons les crémères 18 à 19c. Les beurres des Cantons de l'Est réalisent généralement 18c.

Les foins font ici en moyenne \$9 les 100 bottes pour les bons choix, et \$12 à \$12.50 la tonne pour les pressés choix. A Boston, les bons foins, extra premiers, commandent \$20 la tonne. On nous dit qu'à Toronto on offre \$14 la tonne pour le bon foin à bord des chars.

Le marché monétaire est tranquille, les banquiers sont abondamment pourvus ; l'escompte est à 6 et 7 pour cent sur bon papier ; mais généralement la circulation est restreinte, et la collecte de fonds très difficile.

(La Presse)

Le sabre du Capitaine

Le colonel est à son balcon. Il voit passer un capitaine en uniforme et remarque que cet officier contrairement à l'ordre de la place, n'a pas le sabre au côté.

—Capitaine, s'écrie-t-il, veuillez monter un instant.

Le capitaine obtempère et devenant le motif pour lequel il est ainsi appelé, s'empresse de prendre un sabre au poste du rez-de-chaussée, en bas même de l'escalier du colonel, sous l'avancée de son balcon. Puis il se présente en souriant.

L'officier supérieur le regarde avec attention et constate avec un certain étonnement que l'arme est bien réglementairement accroché au ceinturon de son subordonné.

—Ah ! capitaine, dit-il, pour expliquer l'invitation qu'il avait faite de monter, je voulais vous demander où en est... An fait, ce n'est pas très important, vous pouvez vous retirer.....

Le capitaine redescend et remet le sabre où il l'a pris.

Le colonel qui était déjà revenu à sa fenêtre, le voit de nouveau et se dit en se frottant les yeux :

—Ah ça, mais comment donc l'ai-je inspecté ? Il n'a pas le moindre sabre.

—Eh ! capitaine ! un mot encore ; montez donc un instant.

Le capitaine prend le sabre au poste, remonte et salue son colonel.

Celui-ci écarquille les yeux, fixe bien son subordonné et voit que le sabre est à sa place.

—Pardon, capitaine, balbutie-t-il. J'avais oublié de vous dire... mais, cela ne fait rien... Nous causerons de cela la semaine prochaine. Au revoir !

Le capitaine redescend et se débarrasse pour la deuxième fois du sabre. Dans la cour, il se trouve sous le regard du colonel, qui avait en toute hâte appelé la colonelle et lui disait tout bas :

—Vous voyez cet officier ?

—Oui, mon ami.

—A-t-il un sabre ?

La colonelle ajuste son lorgnon :

—Non, il n'en a pas !

—Le colonel, brusquement.

—Eh bien, c'est ce qui vous trompe, il en a un.

Résultat de l'usage du fard

Beaucoup de jeunes filles et de femmes ont la mauvaise habitude de se farder le visage en se servant de compositions destinées à embellir le teint et qui contiennent un poison lent et mortel.

Comme résultat de cette pratique aussi absurde que dangereuse, Mme Thomas Scott, de Chicago, E. U., se meurt, ayant le sang empoisonné par avoir fait usage un fard pour s'embellir le teint. C'est ce que vient de déclarer son médecin, le Dr Norman Bridge.

Gare donc à celles qui ont la malheureuse habitude de se farder le visage.

Le langage des timbres-poste

On avait déjà en amour le langage des fleurs ; les dames de Berlin, beaucoup plus positives, lui préfèrent le langage des timbres-poste, qui a une signification particulière selon la place qu'ils occupent sur l'enveloppe.

À l'ordinaire, angle supérieur, côté droit, signifie, lorsqu'il est droit et tête en haut : *Je désire votre amitié* ; en travers : *M'aimez-vous ?* tête en bas : *Ne m'écrivez plus* ; penché : *Ecrivez immédiatement* ; lors que le timbre est à l'angle inférieur, côté droit, collé régulièrement : *Votre amour me ravit* ; à l'angle gauche supérieur, tête en haut : *Je vous aime* ; en travers : *Mon cœur est à un autre* ; la tête en bas : *Bonjour, mon chéri* ; à l'angle inférieur gauche, il signifie, tête en haut : *La fidélité aura sa récompense* ; horizontalement : *Ne m'abandonnez pas dans ma douleur* ; tête en bas : *Vous triomphez de toutes les épreuves*.

Lorsque le timbre est en ligne avec le nom du destinataire, il signifie, collé régulièrement tout droit : *Acceptez mon amour* ; en travers : *Je brûle de vous voir* ; tête en bas : *Je ne suis pas libre*.

En outre, quand dans la lettre même on insère un timbre *dégonflé*, cela doit évidemment vouloir dire : *Vous l'êtes dans mon cœur*.

L'on a inauguré, il y a quelques jours, une statue du découvreur de l'Amérique, à Cogoletto son pays natal.

Cogoletto est une petite localité située sur la route de Gênes à Nice. Dans la maison de Christophe Colomb, restaurée en 1872, on montre la chambre qu'il occupa. Il n'existe qu'un seul portrait de son vivant, c'est-à-dire il y a près de quatre siècles, mais il existe une gravure, restée dans la famille du syndicat de Cogoletto, le représentant en outre de ses compagnons d'armes.

Le gouvernement français en est venu à la conclusion que les archives de la province de Québec contiennent des documents importants au sujet de l'histoire des premiers temps de la colonie et d'un certain nombre de familles appartenant à la noblesse française qui, pour cause de pauvreté ou en raison de perturbations sociales et politiques, ont été forcés de s'éloigner de la métropole. Le gouvernement français a résolu de nommer une députation de savants qui se rendra au Canada dans le but de faire des recherches officielles.

Nomination

C'est mercredi qu'a eu lieu la nomination des candidats pour Montréal-Est.

CONSEIL-DE-VILLE.

Séance du 21 septembre 1888.

Présents : Son Honneur le maire George Casimir Dessaulles, MM. les conseillers Boivin Duclos, Côté, Morin, Chenette, Mathieu, et Parlardy.

La minute des procédés de la dernière séance est lue et approuvée.

M. Michel Berthoume demande la permission d'aboucher un canal d'égoût à celui de la corporation. Accordé.

Des trottoirs sont demandés Rue St Casimir, référé au comité des chemins.

Zéphirin Phanenf, J. B. Ivon et autre propriétaires rue Bourdages demandent un trottoir et offrent de donner à la corporation le terrain nécessaire. Accordé, le maire et le secrétaire étant autorisés à signer le contrat.

Sur preuve faite, M. Duclos fait motion que la requête de M. Jos Morin pour mutation, soumise au conseil à cette séance, soit accordée et que les mutations ci après soient faites au rôle d'évaluation des propriétés foncières du quartier No 5 et comme suit, savoir : Que le nom d'Elie Boucher, bourgeois, soit substitué à celui d'Ours Arpin, comme propriétaire des lots Nos 456 et 458.

Que le nom de Louis Victor Benoit, médecin, soit substitué à celui d'Esther Lussier, comme propriétaire du No 430.

Que le nom d'Azarie Beauchemin, journalier, soit substitué à celui de Charles Girouard, comme propriétaire du lot No 471. Secondé par M. Chenette, agréé.

Comptes de MM. Belleau pour \$30, McNally pour \$207.72, L'Union pour \$100.70, somis, lus et paiement ordonné.

M. Duclos désire savoir comment le conseil entend faire l'expropriation du terrain de Mme. J. B. Bouchard, décidée depuis au-delà d'un an.

Le rapport des experts accordait une indemnité de \$384.—MM. Chenette et Parlardy sont autorisés à terminer la transaction.—M. Mathieu croit qu'on devrait exproprier desuite une partie du terrain de M. Dillette.—Aucune décision n'est prise à ce sujet.

Le secrétaire donne lecture au Conseil de l'opinion écrite de l'avocat de la Corporation touchant le terrain de la fabrique.

M. Duclos croit que le temps est venu pour la corporation d'acheter les Ponts et le macadam, et propose qu'une délégation composée du Maire, et des conseillers Mathieu, Côté et Nault soit envoyé à Québec pour savoir quelle somme le gouvernement serait disposé d'accorder à la ville pour aider cette transaction.

M. Chenette croit qu'on devrait, se contenter d'écrire au premier ministre. La motion de M. Duclos est adoptée en y ajoutant les noms du moteur et du second M. Morin.—On discute la question de l'ouverture des rues quartiers No 5.—Les Dominicains, ont commencé à bâtir et ont été notifiés de suspendre les travaux.—Il vaut mieux décider de suite et ne pas retarder ces messieurs plus longtemps. M. Duclos se déclare contre l'expropriation M. Mathieu voudrait qu'on décide si un canal va être fait vis à vis le couvent que les Sœurs St Joseph sont à bâtir.

M. Morin est contre l'expropriation si la fabrique veut donner le terrain, c'est bien, mais la corporation ne paiera rien.

M. Nault demande qu'un comité composé de MM Mathieu, Chenette, et Duclos soit nommé pour s'entendre avec la fabrique et savoir à quelle conditions ils céderont le terrain nécessaire à l'ouverture de la rue et faire rapport au plûtôt.

Le secrétaire est chargé d'écrire à la Fabrique au sujet de la question ci-dessus demandant réponse au plus tôt. Et le conseil s'ajourne

ÇA ET LA

De nouvelles secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Vostizza.

On rapporte que le czar et la czarine de Russie ont refusé de recevoir la reine Nathalie.

La reine d'Espagne a conféré la décoration de l'Ordre de la Toison d'Or au duc d'Edimbourg.

Le Star, journal bleu, blâme le gouvernement fédéral pour avoir désavoué la loi des magistrats du gouvernement de Québec.

M. le Docteur L. J. Martel, de Lewiston, Me., est de nouveau candidat au poste de représentant à la Législature de son Etat.

A une réunion socialiste tenue à Paris, on a résolu de convoquer un congrès socialiste international à l'époque de l'exposition de 1889.

A un banquet à Elbeuf, le président Carnot a fait l'éloge de la marine française et a déclaré que l'exposition industrielle sera prête à l'époque fixée.

La consécration de Mgr John S. Foley, nouvel évêque de Détroit, aura lieu dans la cathédrale de Baltimore, le 4 novembre prochain. Son Eminence le cardinal Gibbons sera le pontife consécrateur.

Une dépêche de l'Afghanistan annonce que l'émir rapporte que ses troupes ont pris le fort Kamard en la possession des rebelles, ainsi que plusieurs prisonniers y compris le beau-père de Lak Khan.

Un conflit a eu lieu dans une localité du département de la Haute Vienne, en France, entre des ouvriers en grève et la troupe. Plusieurs personnes ont été blessés et un certain nombre de grévistes ont été arrêtés.

Le gouvernement français a ordonné au général Baas de partir pour la côte occidentale d'Afrique et d'y donner la chasse aux navires engagés dans le commerce des esclaves, surtout à ceux qui naviguent sous pavillon français.

Une foule énorme assistait vendredi, à Alexandra Palace, à Londres, à la descente aérienne de Baldwin. Le ballon avait atteint, lorsque l'aéronaute, soutenu par son parachute, s'est lancé dans le vide, une hauteur d'environ un mille et quart. Baldwin est tombé sur un arbre et son parachute est resté accroché aux branches. La foule lui a fait une ovation enthousiaste.

Le prix élevé du pain a donné lieu à des émeutes à Paris. Le maire de Saint-Denis a livré le prix du pain à sept deniers et demi, mais les boulangers ont fermé leurs boutiques et refusé de vendre à ce prix. Une foule considérable a enfoncé les portes des boutiques et enlevé une grande quantité de pain. La police est arrivée en toute hâte sur les lieux et a dispersé la foule.

Le capitaine du steamer Gaelic, arrivé de Hong-Kong et Yokohama, rapporte que le Mayon, un ancien volcan, était en état d'éruption en juillet dernier, aux îles Philippines. On croit que plus de 100 personnes ont péri par la lave et les cendres.

De nouveaux détails reçus des inondations à Gifer disent que les pertes sont désastreuses, et plus de 150 personnes ont péri.

Louis P. Chiniquy, frère du fameux apostat, est décédé dernièrement à Kankakee, Ill., à l'âge de 78 ans. Il a eu avant de mourir, la consolation de recevoir les derniers sacrements de la main de son fils, M. l'abbé Louis Chiniquy, prêtre, résidant à Cincinnati, Ohio.

L'apostat Chiniquy est maintenant le seul survivant. Il a 79 ans accomplis et est actuellement à la Nouvelle-Ecosse.

Georges Gedin, mieux connu par les tribus sauvages sous le nom de Ko-se-kawa-sis, devait être pendu à Hélène, territoire du Montana, le 10 août dernier; mais il en a décidé autrement. Ayant réussi à percer une ouverture à travers la cage en fer dans laquelle il était retenu, il s'est échappé et court les prairies depuis. On offre une récompense de \$300 pour son arrestation et cette somme va probablement être portée à \$1,000 s'il n'est pas arrêté bientôt.

On est à organiser une compagnie pour construire un pont sur le St-Laurent. Il partira de Longueuil et passera à l'île Ste-Hélène, pour se terminer à la Pointe St-Charles. Il aura 13 piliers de la Pointe à l'île, et huit de l'île à Longueuil. Sa longueur sera de 4,499 verges et servira aux chemins de fer, tramways, voitures et piétons. La plus grande partie des capitaux est fournie par des capitalistes américains et on fera application à la prochaine réunion de l'Assemblée Législative pour une charte.

M. Blakely Hall, du Sun de New-York, a interviewé plusieurs des ministres fédéraux au sujet des représailles. Ils évitent tous de se prononcer d'une façon ou d'une autre, se contentant de dire que le gouvernement du Canada attendra les événements et que

sa conduite dépendra de celle du congrès américain.

La nouvelle de Berlin annonçant que l'empereur Guillaume avait l'intention de faire visite au président Carnot n'a pas été officiellement démentie. On croit que les négociations à ce sujet sont encore ouvertes. La perspective d'une pareille visite remplit les amis de la paix d'un terreur d'autant plus grande qu'on est d'avis de tous côtés qu'il serait impossible d'empêcher que l'empereur ne fut injurié à Paris. Les journaux officieux français démentent catégoriquement le bruit de pareilles négociations.

Nouvelles des Etats-Unis.

WINOOSKI

M. Frs Charpentier, marchand influent de Winooski, candidat à la Chambre d'Assemblée de l'Etat du Vermont, a été élu, mardi dernier, par 152 voix de majorité. Il représente le comté de Colchester, qui compte une population d'environ 6,000 âmes, dont 400 à Winooski.

WEST GARDNER, Mass

Nous apprenons la mort de M. Simon Brunault, qui fut pendant longtemps marchand à Saint-David et à Saint-Ours et qui récidait depuis un an à West Gardner, chez son fils M. l'abbé C. E. Brunault.

M. Brunault eut la consolation de donner deux prêtres à l'Eglise. M. le curé de West Gardner et M. le directeur du séminaire de Nicolet, puis trois filles à la religion, les révérendes Sœurs de la Nativité, St-Pierre d'Alcantara et Marie Hermann de la Présentation de Marie. Il laisse en outre pour pleurer sa perte une épouse chérie et deux enfants.

AUGUSTA, Georgie

Cette ville a souffert des plus désastreuses inondations qu'elle ait jamais eues. La rivière Savannah s'est élevée à la hauteur de trente huit pieds, inondant ainsi tout le quartier d'affaires de la ville. Les pertes s'élèvent à plus d'un million de piastres et 9 personnes ont trouvé la mort dans ces inondations.

CHARLESTON, C. S.

Les nouvelles reçues de vos districts et de plusieurs autres endroits dans cet Etat sont des plus alarmantes. Les dernières pluies torrentielles ont tonné en inondations qui ont causé les plus grands dommages dont on ait souvenir en cet état.

CENTRAL FALLS

Homer Larue employé aux moulins Stark, s'est fait prendre la main droite dans une machine, qui lui a broyé quatre doigts.

LEWISTON, Me.

La disparition de Mme W. A. Paul et qu'on suppose être perdue ou cachée dans les forêts est toujours un mystère. "Il ne faut pas faire de recherches pour moi, je m'en vais pour ne plus jamais revenir etc." Cela était écrit sur un morceau de papier trouvé dans le bois, et c'est le seul vestige qu'en ait d'elle. L'inquiétude s'est emparée des habitants de Lewiston et Auburn, et un grand nombre d'entre eux auxquels se sont joints plus de 2,000 employés des manufactures, ont fait une battue dans les bois où l'on suppose qu'elle peut se trouver. Les recherches continuent toujours mais sans résultat. Les bois en question sont particulièrement favorables pour se cacher. Le sol est couvert d'épaisses broussailles et de nombreuses mares d'eau. Il y en a qui croient que la femme s'est noyée mais la découverte de cette note donne de l'espoir à M. Paul, parce qu'elle est de l'écriture de sa femme.

NOUVELLES DU CANADA

ST-THOMAS DE PIERREVILLE

Un petit garçon de 8 ans, fils de Mme veuve Amable Larosée, s'est noyé à Saint-Thomas de Pierreville. Il était dans un canot, sur l'Yamaski, et recueillait des morceaux de bois flottants. Le canot chavira et l'enfant se noya sous les yeux d'une de ses sœurs, qui fit de vains efforts pour sauver son petit frère.

Le coroner Bondy a tenu une enquête sur le cadavre et enfant retrouvé le soir même de l'accident.

RICHMOND

M. J. U. Messier, de Richmond, et autrefois de Rougemont, vient de louer à une compagnie puissante le droit d'exploiter les carrières d'ardoise qui se trouvent sur sa ferme. La compagnie se réserve le droit d'acheter le fonds dans l'espace de trois ans, pour le prix de vingt mille piastres.

STE-ANNE DE LA PÉRADE

Louis Baribeau, cultivateur de Ste-Anne de la Pérade, est allé aux moulins à scie de M. J. A. Rousseau, jeudi soir, et pendant qu'il s'amusait à regarder scier un madrier, un éclat de bois lui est entré dans l'œil et a traversé le cerveau causant la mort en quinze minutes. Le défunt est âgé de 28 ans et laisse une femme et trois enfants. M. Baribeau est le frère de M. Eugène Baribeau, avocat à Trois-Rivières.

BEDFORD

L'exposition agricole du comté de Missisquoi, tenue ici le 6 septembre, a été couronnée du plus grand succès. La température,

quoiqu'un peu fraîche, était magnifique, et il y eut affluence de visiteurs durant les deux jours. Missisquoi est renommé pour la beauté de ses chevaux, et l'exposition de cette année ne le cédait à celle d'aucune autre année sous ce rapport. Les races bovines, ovines, et porcines étaient aussi bien représentées. Le département de l'industrie domestique et des ouvrages de dames excitait particulièrement l'admiration. En somme, notre comté a droit de se féliciter de notre exposition de cette année.—Journal de Waterville.

MELBOURNE

J. S. Scott, le voleur de lettres chargées au bureau de poste de Melbourne, n'a pu être pincé. En partant d'ici, il ne s'est pas rendu à Montréal mais est arrêté à St-Jean et de là s'est dirigé vers les Etats Unis. Il avait été appréhendé et était sous surveillance à l'hôtel de Melbourne, d'où il a pu s'échapper. Il est parti pour ne plus revenir.

ANDERSON, Ont.

M. Séraphin Marion, de ce township, était occupé à battre au moulin lorsqu'il se fit prendre un pied dans le horse power. Le choc fut terrible et l'on se fera une idée de la position affreuse du malheureux, lorsque nous dirons qu'il bloqué par son pied, tout fut arrêté, moulin, chevaux, etc. Le Dr Rhéaume appelé en toute hâte jugea l'amputation nécessaire et jeudi dernier, le pied était coupé au-dessus de la cheville. L'infortuné endura l'opération sans seulement faire entendre une plainte.

NICOLET

Le Révd Joseph Dubois a été ordonné prêtre, samedi le 8 courant, dans la chapelle du Séminaire de Nicolet.

SAINT-ANTOINE

Ces jours derniers les paroisses de Saint-Antoine et Saint-Denis, vis-à-vis l'une de l'autre sur la rivière Richelieu, avaient l'honneur d'être visitées par Nos SS. les évêques Cameron, d'Antigonish, Ile du Cap Breton, et Gravel, de Nicolet.

Dimanche, Sa Grandeur Mgr Cameron officiait pontificalement à la messe à Saint-Denis. Le même jour, Sa Grandeur Mgr Gravel assistait à la messe à Saint-Antoine, sa paroisse natale, et y donnait une magnifique instruction.

Les paroisses de Saint-Antoine et Saint-Denis se rappelleront longtemps la visite de ces distingués prélats.

Leurs Grâces sont parties lundi matin pour Montréal, accompagnées de M. le chanoine, O'Donnell, curé de Saint-Denis, des deux MM. Quénan, du diocèse d'Antigonish, et de M. l'abbé L. V. Thibaudier, de Nicolet. Elles prirent passage sur le joli petit yacht à vapeur "Sir John S. D. Thompson," qui appartient à quelques-uns de principaux citoyens de Saint-Antoine et Saint-Denis.

TROIS-RIVIERES

18—Cinq individus traversaient le fleuve de Saint-Jean Deschailions à Saint-Anne de la Pérade, hier soir, lorsque l'embarcation qu'ils montaient chavira et trois hommes se noyèrent. Deux Perrault, le père et le fils et un nommé Rompré. Impossible d'avoir d'autres détails pour le moment.

MONTREAL

—La cause de Jacobs est commencée en Cour du Banc de la Reine. M. R. Préfontaine, C. R. occupait pour la couronne et MM. Ouimet et Cornélien pour la défense. Le premier témoin entendu a été la sœur de la femme de Jacobs qui a déclaré avoir vu Jacobs frapper sa femme avec un couteau. Le procès durera au moins cinq jours. Il y a beaucoup de témoins.

NOUVELLES DU DISTRICT

ST-HILAIRE

M. Eusèbe L'Heureux, de la maison Putnam, de Chicago, est venu passer quelques jours de vacances à St-Hilaire. Il était l'hôte de M. Jos Auclair.

EN VILLE.

Les Sœurs du Précieux Sang de cette ville ont décidé d'ouvrir une succursale à Trois-Rivières. Mme veuve George Gouin leur a fait cadeau de sa splendide résidence et du terrain avoisinant.

Agrandissement—La besogne augmentant chaque jour à notre établissement, nous avons été forcés d'agrandir notre local. Les ateliers de LA TRIBUNE ont maintenant près de 100 pieds de profondeur.

Journalisme.—M. E. R. Dufresne, ci-devant éditeur du Canadien de St-Paul, Minn., publie maintenant un nouveau journal à Manchester, N. H. L'Avenir Canadien est le nom de la nouvelle feuille. C'est un beau grand journal. Nous lui souhaitons succès.

Expositions—Les directeurs de la Société d'Agriculture du comté de St-Hyacinthe, feront leur exposition au marché à foin, le 26 courant, en cette ville.

—L'exposition agricole du comté de Bagot a eu lieu le 18 courant à St-Liboire.

Malgré le mauvais état des chemins beaucoup d'exposants et de visiteurs s'y étaient rendus. Détails dans un prochain numéro.

L'exposition agricole et industrielle du comté de Rouville a eu lieu hier à Rougemont; et les animaux et effets exposés attireraient l'attention des visiteurs qui assistaient en grand nombre. Nous publierons dans un prochain numéro une liste des prix accordés.

Repincé—Le nommé Henri Masson, un des prisonniers échappés ces jours derniers de la prison de cette ville, a été repincé à Montréal.

Curateur—M. J. O. Dion a été nommé curateur à la faillite de MM. Bergeron & Frère.

Attention—Nous voyons avec plaisir que nos remarques de la semaine dernière à propos de la manière dont se comportent quelques jeunes gens à la messe de 8½ hrs le dimanche, ont déjà produit leurs bons effets. Le sous-chef Chenette est allé, dimanche dernier, à cette messe et a dû mettre à l'ordre 4 ou 5 étourdis, et il est bien décidé à traiter sévèrement les gamins qui ne se conduisent pas bien. Ils seront conduits au poste sans cérémonie.

En guerre—Les candidats du quartier No 5 se font une guerre acharnée. On s'injurie joyeusement de part et d'autre. Ce n'est pas avec de tels moyens qu'on aide les intérêts d'un quartier. Il est à espérer que la paix se signera après le 27.

Enquête—M. H. B. Blanchard, coroner de ce district, a tenu, à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, le 14 septembre courant, une enquête sur le corps de Louise Daudelin, âgée de 71 ans, demeurant à l'Hôpital, depuis plusieurs années, et morte subitement la veille en la demeure de M. Auguste Chagnon, au moment où elle retournait à l'Hôpital. Verdict des jurés: "Morte de maladie de cœur."

La Dime—M. le curé de la cathédrale a donné lecture, au prône, dimanche dernier, d'une ordonnance de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, par laquelle les paroissiens de la ville de St-Hyacinthe et de la paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur sont tenus de payer, comme dime, une contribution annuelle.

Cette question sera traitée plus au long dans notre prochain numéro.

Pour l'Europe—M. Frey, un des rédacteurs au Courrier de St-Hyacinthe, s'embarquera samedi pour l'Europe. Il passera une couple de mois à Paris où demeure sa famille et reviendra à St-Hyacinthe au mois de décembre.

Nous lui souhaitons bon voyage.

Peinture à l'huile—Une magnifique peinture à l'huile, "Le Christ au Tombeau" est exposée dans la vitrine de M. E. H. Richer, libraire. Ce tableau de grande dimension est parialement réussi et est l'œuvre de M. Sinaï Richer, de St-Hyacinthe, actuellement à l'école des Beaux-Arts, à Paris. Ce jeune artiste, qui n'est âgé que de 23 ans, a déjà fait plusieurs tableaux. M. Richer a obtenu du gouvernement français l'autorisation de copier les tableaux des grands maîtres qui se trouvent exposés dans les principaux édifices publics, et nul doute que ce jeune travailleur réussira comme il le mérite.

Vente—Le stock de chaussures de la faillite V. Côté a été vendu hier et adjugé à M. H. Levi, à raison de 38½ cents dans la piastre.

Naissances.

En cette ville, le 15 courant, la Dame de M. F. X. Pion, un fils.

A St Hyacinthe, le 7 courant, Madame Victor Blanchard une fille.

Le 15 courant, Madame Charles Lussier, une fille.

Le 15 courant, Mme Charles Lapierre, une fille.

Le 18 courant, Mme Gilbert Lessard, une fille.

En cette ville, le 19 courant, Mme Jules St-Germain, une fille.

Mariages.

A Verchères, le 18 courant, M. Eusèbe Boucher, de Ste Madeleine, à Delle Eulalie Benoit.

Deces.

A St-Hilaire, le 13 courant, M. Isaac Gadbois, à l'âge de 83 ans.

A Montréal, le 15 courant, Delle Marie Louise Blanchard, à l'âge de 18 ans.

A Woonsocket, R. I., le 12 courant, à l'âge de 11 mois et 19 jours, Joseph-Arthur Donat-Agénor, enfant de M. Arthur Archambault, autrefois marchand de cette ville.

En cette ville, le 7 courant, Alfred Bertrand, chartier, à l'âge de 59 ans.

Le 6 courant, Joseph Henri, enfant de M. Frs Langeier, à l'âge de 9 mois.

Le 10 courant, à l'âge de 56 ans, Dame Elize Dorval, veuve de M. Isaïe Morin.

Le 10 courant, Joseph Louis enfant de M. Alfred Diamondon, à l'âge de 5 mois.

CARTE.

Nous avons acheté le 20 courant, le stock de CHAUSSURES de la Faillite VICTOR COTÉ dans des conditions exceptionnellement avantageuses 48 1/2 cts. dans la piastre, et nous sommes bien décidés De Vendre au Détail à une légère avance. La vente commencera au magasin RUE ST-SIMON MARDI MATIN pour se continuer les jours suivants, —jusqu'au— Premier Novembre, Le magasin devant être livré à cette date. Excellentes chances pour tout le monde. H. LEVI. St-Hyacinthe, 21 sept.



AVIS

AUX

Corporations Commerciales

L'attention des corporations commerciales est attirée à la section suivante de l'acte de la province de Québec 51 Victoria chapitre 11.

Section 6.—Le ou avant le premier jour de mai de chaque année, toute corporation commerciale faisant affaires dans la province de Québec doit, sans attendre d'avis ou de demande à cet effet de la part du gouvernement, transmettre en double, au trésorier de la province un état détaillé dans lequel sont indiqués, au tant que requis, en vue de la perception de ces taxes par la partie de l'article 3 consacré à chaque classe de corporation commerciale, le nom de la corporation, sa nature, le chiffre de son capital versé, le nombre et la situation de tous et chacun de ses bureaux, place d'affaires, agences, stations, usine, et ateliers, et, dans le cas de compagnies de chemins de fer et de tramway, le nombre de milles en opération dans la province.

A la même date, chaque année, toute personne agissant comme courtier pour une ou des compagnies d'assurance maritimes qui ne font pas d'affaires d'assurance dans la province, et qui n'y ont pas de bureau ou place d'affaires, doit faire rapport du nombre et de la situation de ses bureaux ou place d'affaires, doit faire rapport du nombre et de la situation de ses bureaux ou place d'affaires, ainsi que du nom et de la nature de chacune des compagnies au nom desquelles il fait des affaires d'assurance.

Chaque année aussi, le ou avant le premier jour de mai, toute personne ou société faisant des affaires sous un nom corporatif sans être constituée en corporation, doit prévenir du fait le trésorier de la province, et cela sans attendre d'avis ou de demande de la part du gouvernement, et de manière à satisfaire le gouvernement qu'il n'existe pas de charte.

Pour l'année 1888, l'état détaillé requis par cet article doit être transmis le ou avant le premier août prochain.

Par ordre, H. T. MACHIN, Assistant-Trésorier, P. Q. Département du Trésor, Québec, 26 juillet, 1888.

NE MANQUEZ PAS D'ALLER VOIR L'IMMENSE ASSORTIMENT DE --

Marchandises d'Automne SPÉCIALEMENT LES TWEEDS ET ETOFFES A ROBES Chez BROUSSEAU Freres

A. BLONDIN, Plombier Sanitaire



POSEUR DE FOURNAISES

A eau chaude et à vapeur

BASSE & HAUTE PRESSION

148, Rue Cascades

SAINTE-HYACINTHE, QUE.

NOTES SPÉCIALES.

Ne commandez nulle part un habillement avant d'avoir vu l'assortiment de Tweeds de O. G. CLEMENT, 109 Rue Cascades.

Grand marché—Si vous aimez à payer bon marché pour un habillement de qualité supérieure, fait dans le goût le plus nouveau, allez chez O. G. Clement, marchand-tailleur.

Kid Polish.—Est un vernis à chaussure de qualité supérieure. Avec chaque bouteille de 25 cts l'acheteur reçoit une cuillère d'argent, chez L. A. Guertin.

Habillements—Pour un habillement fait dans les derniers goûts, allez chez O. G. Clement, marchand-tailleur.

Les personnes qui ont besoin d'ouvrier en peinture, décoration, tapisserie, etc. feront bien de s'adresser à MM. Coderre et Beaunoyer, 10 rue William.

Bottes pour hommes et garçons, 1re qualité, au plus bas prix, chez L. A. Guertin.

Les Semelles en soie crue, vendues par L. A. Guertin, sont un préservatif contre les Rhumatismes, les Crampes et le froid aux pieds. Prix 25 cents la paire.

Chaussures en Kid pour dames et enfants, assortiment complet, au plus bas prix, chez L. A. Guertin.

Valises, sacs de voyage, en grande variété, aux prix les plus réduits, chez L. A. Guertin.

Essayez la nouvelle pantoufle Espadrille la meilleure et la plus durable chez L. A. Guertin.

L. A. Guertin est le seul agent à St-Hyacinthe pour la célèbre pantoufle en corde manille.

Grande réduction d'ici à 30 jours sur les hausses d'été chez L. A. Guertin.

STRICTEMENT UN SEUL PRIX GROS ET DÉTAIL.

Il est strictement défendu au commis d'avoir plusieurs prix dans mon magasin ; si la chose est arrivée dans le passé, elle ne se renouvellera plus. C'est à la demande du plus grand nombre de mes pratiques que j'ai adopté cette règle. Ainsi mesdames et messieurs si vous n'êtes pas décidés à acheter d'une maison où il n'y a rien qu'un prix, il serait inutile d'aller au magasin de chaussures chez A. DION, car dorénavant il d'y aura qu'un seul et bas prix. M. DION vendra comme par le passé des chaussures de première valeur, et l'assortiment sera encore plus complet. Les grandes réparations faites à son magasin lui permettent de tenir toutes les lignes de chaussures sur une plus grande échelle l'autre de vous dire que vous trouverez chez moi le plus grand assortiment de bottines ainsi que souliers des plus nouveaux, des plus élégants et des meilleurs. Une visite vous en convaincra. Toujours en face de la banque St-Hyacinthe.

A Vendre

Pour un habillement fait au dernier goût, allez chez

O. G. CLEMENT

No. 109, RUE CASCADES

Un tailleur de première classe de Chicago, est prêt à prendre votre mesure pour un habillement NUMERO UN, au Magasin de O. G. CLEMENT, 109, Rue Cascades.

Hardes Faites, Tweeds,

Serges Anglais, Français et Canadiens A UNE REDUCTION DE

20 0/0 D'ICI AU 15 SEPTEMBRE

Habillements sur mesure dans les derniers styles. COUPE GARANTIE.

On vous servira mieux que n'importe où — et à bien meilleur marché.

CHEMISES, COLLETS, ETC.

O. G. CLEMENT,

Marchand-Tailleur, Coin des rues Cascades et Mondor. St-Hyacinthe, 24 août 1888.

JOSEPH LEDUC FERBLANTIER

Plombier & Couvreur

RUE CASCADES

Vis-à-vis chez MM. Pagnuelo Frères

ST-HYACINTHE

Couverture en Ferblanc,

Couvertures en Ardoises,

Couvertures en Tôle galvanisée,

Couvertures en Bardeau Métallique.

Seul agent pour le Bardeau Métallique.

OUVRAGE GARANTI

PRIX MODÉRÉS.

A Vendre

Shaft, 2 pouces de diamètre avec poulies hangers, etc. Aussi, un poêle de 3 pieds presque neuf. S'adresser à ce bureau.

VOUS TROUVEREZ CHEZ

J. H. MORIN

64, Rue St-Simon

PLACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE (Ancienne place de J. Leduc)

Le meilleur assortiment de

Poêles de toutes sortes

FOURNAISES.

FERRONNERIES LÉGÈRES,

Vaisseaux et Ustensiles de Cuisine

ET FOURNITURES DE MAISON

Canistres à lait,

Chaudières à sucre, etc.

Aussi : Outils de toutes sortes pour Menuisiers et Charpentiers.

On tient toujours un bon assortiment de

PELLES, FOURCHES

RATEAUX

Et autres instruments d'Agriculture, J. H. MORIN.

Nouvel Etablissement



O. A. Jacques

Rue Concorde

En face de L'Argin, ferblantier

ST-HYACINTHE

M. O. A. Jacques vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus, un atelier de

Marbrier, Entrepreneur

De toutes sortes d'ouvrages en MARBRE, PIERRE, GRANIT, &c., de toutes couleurs, pour

MAISONS, MONUMENTS, EPITAPHES, COLONNES,

BENITIERS, POTEAUX, Etc.

Les commandes seront exécutées avec la plus grande promptitude, et les plans les plus nouveaux seront procurés gratis par la maille ou autrement.

Les prix et conditions sont des plus faciles et une visite est respectueusement sollicitée. Les entrepreneurs de bâtisses trouveront à leur atelier tout ce dont ils auront besoin en fait d'ouvrages en marbre, pierre, etc. etc. O. A. JACQUES. St-Hyacinthe, juillet 1888.

M. O. DAVID, FILS

Marchand-Tailleur

No. 61, RUE ST-SIMON, PLACE DU MARCHÉ ST-HYACINTHE

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

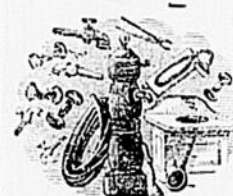
HARDES FAITES,

DRAPS & TWEEDS Importés d'Europe.

Toujours les patrons les plus nouveaux et les prix les plus bas.

Aussi, Chapeaux, Corps et Caleçons, Chemises, Collets, Sacs de voyage &c

Un Tailleur de première classe est attaché à cet établissement.



C. E. BRODEUR

PLOMBIER, COUVREUR,

No. 29, Rue St, ANTOINE

ST. HYACINTHE, QUE.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

A LA VAPEUR ET A L'EAU CHAUDE

SINKS, TUYAUX A L'EAU ET A GAZ,

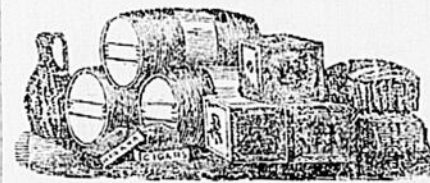
POMPES, ROBINETS, ETC., ETC.

SPÉCIALITÉ :—Couvertures en Ferblanc, Tôle, Bardeau Métallique, Ardoise et Tôle Galvanisée. Le tout à Prix Modérés. Satisfaction garantie.

L. G. LALIME

Marchand de Marchandises Seches

— HAUTES NOUVEAUTÉS —



Groceries

VINS & LIQUEURS

Faïences et Verreries

Ferronneries, Huiles, Peintures

VITRES, ETC., ETC., ETC.

EN GROS & EN DETAIL

Coin des Rues Bourdages et Cascades, St-Hyacinthe

Vis-à-vis le Pont Barsalou et la Manufacture de Laine.

LE PLUS HAUT PRIX EST TOUJOURS DONNE POUR LAINE ET LE TABAC, ETC.

Faisant le commerce de Chapeaux de Paille en Gros les Marchands et les cultivateurs trouveront toujours à placer leurs CHAPEAUX soit pour ARGENT ou MARCHANDISES avec plus d'avantages qu'ailleurs.

Toujours en mains les flanelles de a Cie Manufacturière et les produits du tricot. Bas, Corps et Caleçons, Etc. Etc.

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ !

En Gros et en Detail

JOSEPH BRODEUR

Nos. 29, 33 et 43, Rue Cascades

ST-HYACINTHE, — (PRÈS DU BUREAU DE POSTE).

FLEUR, GRAINS, SON, GRU, MOULEE, ETC., ETC.	EPICERIES, PROVISIONS, THÉS, SUCRES, MELASSES, GRAISSE, ETC., ETC.	MARCHANDISES SECHES, TAPIS EN LAINE, TAPESTRY, COTONS et INDIENNES à la livre Etc., Etc.
---	--	--

Au plus Bas Prix.

DEPARTEMENT DE GROS Nos. 29 & 33, DÉTAIL 43, RUE CASCADES

Agent pour la Farine forte à Boulanger.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les

Marchandises de Toutes Sortes, Cotons et Indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.

Boite, B. P. 160

JOSEPH BRODEUR.

Coderre & Beauvoys

PEINTRES



PEINTRES

TAPISSIERS

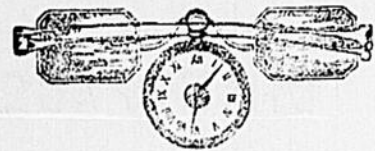
ET DECORATEURS

No. 10, Rue William

St-Hyacinthe, Qué.

Se chargent de la peinture et décoration d'Églises, Maisons privées (extérieur et intérieur).—Voitures, Enseignes, en Noir, Or ou Couleurs, Etc., Etc., à Prix Modérés.

E. LAMARCHE



Horloger & Bijoutier

116 RUE CASCADES

Place du Marché—St-Hyacinthe.

ASSORTIMENT COMPLET DE

MONTRÉS

De Manufacture Américaine & Suisse.

HORLOGES, BIJOUX, ETC.

Argenteries des meilleures Maisons Américaines.

Réparations faites avec soin et promptitude

TOUT OUVRAGE GARANTI.

Spécialité : Lunettes en Or, Argent, Nickel et Acier.

Engins et Bouilloires

DE

E. LEONARD & Sons

Depuis 3 forces jusqu'à 100

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Conditions de paiement faciles.

SPÉCIALITÉ—d'Engins et Bouilloires pour Fromageries, Imprimeries, Factories, etc.

N. B.—On peut voir un des Engins ci-dessus en opération à l'Imprimerie de "La Tribune."

TEINTURERIE

ANGLO—AMERICAINE

DE MONTREAL.

VETEMENTS DE TOUTES SORTES nettoyés, teints et réparés avec soin. ROBES DE DAMES nettoyées ou teintes sans être défilées.

PLUMES D'AUTRUCHE FRISÉES—repérées et teintes dans n'importe quelle couleur.

EFFETS DE MAISON, tels que Tapis de Pianos, Tapis de Table, Rideaux Etc., etc teints dans les couleurs le plus à la mode.

A. DENIS,

Agent à St-Hyacinthe

N. B.—Les effets sont envoyés à Montréal aussitôt reçus et livrés sous 8 ou 10 jours

ED. LAJOIE

Ferblantier et Marchand de Ferromeries légères,

No. 88, RUE CASCADES

ST-HYACINTHE, QUE.

Toujours en mains Canistres à lait, Chaudières à sucre, Coutellerie, Ustensiles de cuisines, et réparations de toutes sortes. POELES de toutes sortes, à prix très modérés. Une visite est sollicitée.

LA SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Compagnie Centrale Transatlantique, ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette Compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partent tous les samedis de New-York pour le Havre de la jetée No. 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs. Pour informations ou Billets de passage ou le transport des marchandises.

S'adresser à M. A. CONNELL, No. 10, Rue St. Denis, St. Hyacinthe

COMMERCE

MARCHE DE ST. HYACINTHE

Porc frais, par lb.....	0 08 à 0 10
Lard salé ".....	0 10 à 0 12
Bœuf ".....	0 05 à 0 07
Lard, par 100 lbs.....	5 00 à 7 00
Bœuf ".....	4 00 à 7 00
Mouton, par quartier.....	0 50 à 1 00
Veau ".....	0 50 à 1 00
Dindes, par couple.....	1 50 à 2 00
Oies ".....	0 00 à 0 00
Poules ".....	0 20 à 0 30
Poulets ".....	0 30 à 0 40
Canards ".....	0 50 à 1 00
Pigeons ".....	0 00 à 0 00
Perdrix ".....	0 00 à 0 00
Oufs frais par doz.....	0 14 à 0 18
Beurre en tinette, par lb.....	0 18 à 0 20
Beurre frais ".....	0 25 à 0 30
Beurre salé ".....	0 25 à 0 28
Saindoux, par lb.....	0 12 à 0 14
Sucre d'érable, par lb.....	0 10 à 0 12
Sirup, par gallon.....	0 80 à 1 00
Miel, par lb.....	0 10 à 0 12
Oignons, par minot.....	0 90 à 1 00
Fèves ".....	1 50 à 1 75
Patates ".....	0 40 à 0 50
Choux, pièce.....	0 03 à 0 05
Melons ".....	0 00 à 0 00
Tabac, par lb.....	0 10 à 0 15
Céleri, la doz.....	0 15 à 0 20
Foin, par 100 bottes.....	5 00 à 7 00
Paille ".....	2 00 à 2 50
Bois franc et sec, la corde.....	5 00 à 6 00
Pommes, au quart.....	2 50 à 3 00
" quart de minot.....	0 25 à 0 30
Peaux de vache, par livre.....	0 05 à 0 06
" de mouton.....	0 40 à 0 50
" de veaux.....	0 60 à 0 70
Laine brute, par lb.....	0 30 à 0 35
" filée ".....	0 65 à 0 75

BOITES D'ALARME

1. Coin des rues Concorde et St-Antoine.
2. Maison des Pompes, rue Cascades.
3. Ottawa Hotel, coin des rues St-Antoine et St-Simon.
4. Coin des rues Cascades et St-Joseph.
5. Coin des rues William et St-Pascal.
6. Séminaire de St-Hyacinthe.
7. Manufacture de Chaussures de Ls. Coté & frère.
8. Dépot au Chemin de fer Grand-Tronc.
9. L'Aqueduc de St-Hyacinthe.
12. Coin des rues Bourlages et Notre-Dame.
13. Coin des rues Girouard et Désautniers.
14. Coin des rues Girouard et Després.
15. Bureau du Télégraphe d'Alarme, rue Girouard.

L. E. BACHAND
Libraire - Importateur
ST-CESAIRE, QUE.

GRAND ASSORTIMENT
DE
Tapisseries Nouvelles

DANS TOUS LES PRIX
PATRONS ET COULEURS VARIÉS.
Livres Classiques, de Littérature, de Piété et pour distribution de prix.
Papeterie, Imagerie, Articles de Fantaisie, Objets de Piété, Fouritures de Glaces et de Bureaux, Moulures, Cadres, Chronos, Etc., etc, etc

BASILE MASSÉ
Meublier et Bourreur
21 et 23 Rue Cascades
ST-HYACINTHE.

CONSTAMMENT EN MAINS
Meubles de Toutes Sortes
De qualité supérieure—et finis avec le plus grand soin.
Meubles faits sur Commande
RÉPARATIONS FAITES PROMPTEMENT

CERCUEILS !
Cercueils de toutes dimensions toujours en mains et faits à ordre
PRIX MODÉRÉS.
15 5 89

L. V. BENOIT
Médecin Pharmacien
No. 30 Rue St-François,
Place du Marché, St-Hyacinthe.

Pharmacie de 1re Classe
Constamment en mains un assortiment complet de —

Médecines Patentées
DE TOUTES SORTES
DROGUES, SAVONS

Parfums, Teintures, Articles de Toilette, Etc.
Aussi : Les célèbres Lunettes de LAZARUS.

Le Dr. BENOIT, pratique à la ville et à la campagne, et sera visible à sa Pharmacie de 7 hrs. A. M. à 9 hrs P. M. et la nuit à sa résidence RUE GIROUARD, ancienne résidence de M. E. BENOIT, Ecr.

Moyen de réussir dans l'élevage des volailles

M. Charles Lyman qui s'est acquis une grande renommée comme éleveur de volailles, écrit ce qui suit dans le dernier numéro du *Farmer's Advocate* : " Pour l'élevage des volailles, à quelque race qu'elles appartiennent, il faut toujours viser à les garder en bonne condition et à en améliorer la race."

Vous pouvez atteindre ce but en observant les règles suivantes :

1o. Construisez votre poulailler de manière à ce que les volailles n'aient pas à souffrir du froid ; il doit être exempt d'humidité, ce fléau mortel des poules, et pour cela éviter de le mettre en contact direct avec un terrain bas, à moins d'avoir préalablement écarté les eaux par un bon drainage. Il convient de l'établir à quelques pieds du sol, plutôt que de le faire partir à plain-pied. La volaille s'y rend, au moyen d'une petite échelle, le dernier degré l'amenant droit au logis.

2o. Ayez soin d'établir dans le poulailler un lit de cendres et poussière des chemins dans lequel les volailles puisse se rouler ; répandre aussi sur le plancher des déchets de toutes sortes dans lesquels vous y introduisez de temps à autres quelques grains de blé et de blé-d'inde, afin d'entretenir vos volailles en constante activité par la recherche qu'elles feront de ces grains.

3o. Procurez-vous des poulets de bonne venue et vigoureux, nul ne devant avoir plus de 1 à 2 ans, en gardant un coq pour douze poules si ce sont de grosses volailles, et un coq pour trente à quarante poules si ces dernières sont de petite race.

4o. Donnez beaucoup d'air à vos volailles, particulièrement en été.

5o. Donnez constamment à vos volailles ample quantité d'eau fraîche, et ne permettez jamais qu'elles souffrent de la soif.

6o. Donnez-leur deux ou trois repas par jour ; divisez la nourriture de manière qu'elles ne mangent pas trop promptement, et qu'elles puissent pendant ce temps là prendre de l'exercice. Donnez leur que juste la quantité de nourriture suffisante pour chaque repas, de manière à ce qu'elles n'en laissent pas, car les volailles se dégoûteraient vite de cette nourriture.

7o. Mélangez la nourriture, sèche et cuite ; un mélange de déchets de viande et végétaux est une excellente nourriture pour le repas du matin.

8o. Donnez le matin une nourriture molle à vos volailles, et le soir des grains entiers ; dans le cours de la journée, mêlez aux déchets distribués dans le poulailler, un peu de blé et du blé-d'inde écrasé, afin qu'en grattant ces déchets elles se donnent de l'exercice.

9o. Pardessus tout, faites en sorte que le poulailler soit d'une grande propreté et bien ventilé.

10o. Ne gardez pas un trop grand nombre de volailles dans le même poulailler, car autrement vous pourriez vous attendre à ce qu'elles soient atteintes de maladies qui leur sont propres dans ces conditions.

11o. Répandez de temps à autre de la poudre carbolique sur le lit de cendre et poussière dans lequel les volailles se roulent ; c'est un moyen efficace de détruire les poux.

12o. Lavez les juchoirs et les pondoirs : lavez les à l'eau de chaux une fois par semaine en été, et une fois par mois en hiver

13o. Que la basse cour affectée aux poules et aux poulets soit de grande étendue ; elles y gagnent à avoir un grand parcours, là surtout où elles ont de gravois et beaucoup d'herbes tendres à leur disposition.

14o. N'élevez pas plusieurs espèces de volailles dans le même temps, à moins que vous n'en fassiez une spéculation ; dans ce cas là votre poulailler doit avoir la grandeur nécessaire pour pouvoir séparer les différentes races ; il en doit être de même de la basse cour qui doit être divisée en autant de compartiments que vous

avez d'espèces différentes de volailles.

15o. Introduisez du sang nouveau chez vos volailles, tous les ans ou à peu près, en achetant soit un coq ou en vous procurant des œufs d'un éleveur en renommée.

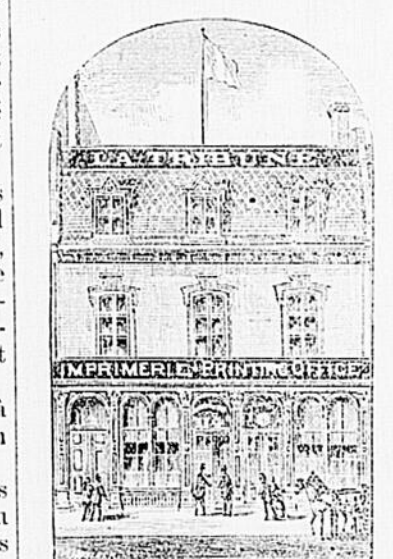
16o. Si vous achetez des volailles ou des œufs, ne vous adressez qu'à un éleveur qui a la réputation de gager de belles volailles. Vous aurez quelque chose de plus à payer pour l'achat, mais avec la certitude de recevoir les races de volailles que vous aurez demandées. Les volailles de rebus ne sont pas achetables à aucun prix.

17o. A l'automne, lorsque vous faites le choix de volailles à garder pour l'élevage, réservez les pour le pot au feu.

PRIX DU FROMAGE

Fromage coloré 1re qualité.....	8 1/2 à 9 1/2 cts
" blanc.....	9 à 9 cts
" Blanc extra.....	8 1/2 à 9 1/2 cts
Liverpool.....	45 s.

J. A. CHAGNON
AVOCAT,
STE-MARIE de MANNOIR, Que



IMPRIMERIE

— DE —

LA TRIBUNE

114, Rue CASCADES

Vis-à-vis le Marché.

ON EXECUTE

A CET ÉTABLISSEMENT

IMPRESSIONS

DE TOUTES SORTES

En Noir et en Couleurs

Circulaires,

Programmes,

Affiches,

Mémoires, Mémoires,

Entetes de Compte,

Livres,

Pamphlets,

Lettres funéraires,

etc., etc., etc.

Une attention spéciale sera donnée aux commandes reçues par la maille.

LA TRIBUNE, journal hebdomadaire, est publiée et imprimée par A. DENIS, Bureau de publication et Imprimerie : 114 Rue Cascades, Cité de St-Hyacinthe.



Le Grand-Tronc.

ALLANT A MONTREAL.

	Passagers.	Passager.	Local.	Express.	Méle.
St-Hyacinthe.....	4 07	10 28	7 14	6 50	4 03
St-Madeleine.....	10 45	7 35	4 25
St-Hilaire.....	4 48	10 58	7 50	7 22	4 55
Bolton.....	4 53	11 01	7 54	7 27	5 00
St-Lambert.....	5 40	11 50	8 30	7 55	6 05
Montréal.....	6 00	11 50	8 50	8 15	6 35

ALLANT A RICHMOND.

	Méle.	Express.	Passagers.	Local.	Passagers.
Montréal.....	6 45	8 00	3 15	5 20	10 15
St-Lambert.....	7 30	8 20	3 35	5 40	10 40
Bolton.....	8 45	8 59	4 10	6 13	11 29
St-Hilaire.....	8 48	9 02	4 13	6 16	11 33
St-Madeleine.....	8 55	4 28	6 29
St-Hyacinthe.....	9 10	9 30	4 44	6 45	11 50

LE PACIFIC CANADIEN,— (South Eastern.)

Depuis le 2 juillet 1888.—Les trains laissent St-Hyacinthe comme suit :

7.15 A. M. Train express venant de Sorel, Drummondville et St-Guilherme, arrivant à Montréal à 10.30 A. M., faisant connection à West-Farnham pour Stanbridge, Marieville et les trains de jour pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre.

5.25 P. M. Train Méle venant de Drummondville, Sorel et St-Guilherme, arrivant à Farnham à 6.50 P. M., faisant connection avec les trains pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre. Aussi pour Montréal, St-Jean et Stanbridge.

8.23 P. M. Train Express venant de Montréal, faisant à 5.10, connection à Farnham avec les trains venant de Boston, Stanbridge et Marieville, arrivant à Sorel et Drummondville à 10.40 P. M.

10.20 A. M. Train Méle venant de Stanbridge, Waterloo et Newport, faisant connection à Farnham avec les trains de Springfield, Boston et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre, arrivant à Sorel à 1 hr. P. M.

T. A. MACKINNON,
Surintendant-Général.

AU BON MARCHÉ.

Bergeron & Frere

IMPORTATEURS DE

Marchandises Seches

ET NOUVEAUTÉS

Françaises, Anglaises

ET AMERICAINES

63, RUE ST. SIMON

En face du Marché.

EN GROS ET EN DETAIL

Un seul Prix, Pas de Crédit

Constamment en mains la plus grande variété de Marchandises les plus nouvelles importées directement des meilleurs manufacturiers et vendus à Prix Très Bas.

Un tailleur de première classe, est attaché à ce magasin.

Une modiste d'expérience fait aussi partie de l'établissement.

C'est pour ces raisons que le public doit

Patroniser le Grand Magasin du

BON MARCHÉ.

Certain qu'il ne rencontrera nulle part ailleurs autant de garanties et d'avantages.

LINIMENT MAGIQUE

Employé avec succès contre les maux de tête et répétés contre les maladies suivantes :

EPARVINS, SUROS, ENTOISES, GONFLEMENTS et toutes TUMEURS MOLLES et OSSEUSES. Les personnes dont les noms suivent ont attesté les bons résultats :

Honoré Gagnon, Union ; J. B. Gingras, St-Jean-Baptiste ; Olivier La Sable, St-Guilherme ; Azario Bienvenu, St-Hyacinthe, (Gr. Rang) ; Aimé Lemay, St-Rosalie, et beaucoup d'autres.

A Vendre à la Pharmacie Centrale de EUGENE ST. JACQUES.—Rue St-Denis.